



Tableau de bord Régional

*de l'emploi et de la formation
professionnelle dans les
transports routiers et
les activités auxiliaires
du transport*



2008

Bourgogne



Observatoire Prospectif des métiers et qualifications dans les Transports et la Logistique

**TABLEAU DE BORD RÉGIONAL
DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
DANS LES TRANSPORTS
ROUTIERS ET LES ACTIVITÉS
AUXILIAIRES DU TRANSPORT**

BOURGOGNE

2008

**Isabelle BROSSE
AFT-IFTIM
ZONE INDUSTRIELLE
17, Rue de l'Ingénieur BERTIN
21600 LONGVIC
03.80.63.19.23
ibrosse@aft-iftim.com**

S O M M A I R E

AVANT-PROPOS	page	02
POURQUOI UN TABLEAU DE BORD ?	page	04
1- LES ÉTABLISSEMENTS	page	06
2- LES EFFECTIFS SALARIÉS	page	14
3- L'EMPLOI	page	39
4- LA FORMATION	page	51
5- LES DONNÉES NATIONALES	page	55
ANNEXES	page	60
TABLE DES MATIERES	page	64

AVANT-PROPOS

1 LE CHAMP D'ACTIVITÉ

Le champ d'activité étudié dans ce tableau de bord régional de l'emploi et de la formation dans les transports et les activités auxiliaires, est celui relevant de la Convention collective nationale des Transports routiers et des activités auxiliaires du transport, à savoir :

TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES (TRM) :

4941 A (602 M)	➤	Transports routiers de marchandises interurbains
4941 B (602 L)	➤	Transports routiers de marchandises de proximité
5320 Z (641 C)	➤	Autres activités de courrier
8010 Z (746 Z)	➤	Enquêtes et sécurité (partie transports de fonds)

TRANSPORTS DE VOYAGEURS (TRV) :

4939 A (602 B)	➤	Transports routiers réguliers de voyageurs
4939 B (602 G)	➤	Autres transports routiers de voyageurs

DÉMÉNAGEMENT (DEM) :

4942 Z (602 N)	➤	Déménagement
-----------------------	---	--------------

LOCATION (LOC) :

4941 C (602 P)	➤	Location de camions avec conducteur
7712 Z (712 A)	➤	Location d'autres matériels de transport terrestre (partie)

AUXILIAIRES DE TRANSPORT (AUX) :

5229 A (634 A)	➤	Messagerie, fret express
5229 B (634 B)	➤	Affrètement
5229 B (634 C)	➤	Organisation des transports internationaux

PRESTATIONS LOGISTIQUES (PRL) :

5210 B (631 E)	➤	Entreposage non frigorifique
-----------------------	---	------------------------------

TRANSPORTS SANITAIRES (TRS) :

8690 A (851 J)	➤	Ambulances
-----------------------	---	------------

(Voir détail en annexe)

Le 30 juin 2004, les partenaires sociaux ont signé un protocole d'accord relatif aux conditions spécifiques d'emploi des personnels des entreprises exerçant des activités logistiques portant application à ces entreprises et à leurs personnels, depuis le 1^{er} février 2005, des dispositions de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Ne sont visés par cette mesure, et n'entrent donc dans le champ de la Convention collective susvisée, que les entreprises ou établissements identifiés sous le code 631 E « Entreposage non frigorifique » exerçant, à titre principal, pour le compte de tiers, différentes prestations logistiques sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas.

2 LES SOURCES UTILISÉES

Les informations contenues dans ce document proviennent de l'exploitation de données émanant :

- ☞ de l'UNEDIC (Union Nationale pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce),
- ☞ de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques),
- ☞ de l'OPCA transport (Organisme Paritaire Collecteur Agréé),
- ☞ de l'A.N.P.E. (Agence Nationale Pour l'Emploi).

Elles portent sur l'année 2007 et concernent la situation au 01/01/2008

En parallèle, les tendances proposées par le tableau de bord régional de l'Emploi et de la Formation s'appuient également sur une enquête réalisée par les Conseillers à l'Emploi et en Formation (C.E.F.) de l'AFT dans 21 régions au cours de l'année 2008.

Il est à noter que toutes les informations obtenues par enquête en entreprise ont une précision, en valeur absolue, de + ou - 10% au plan régional et se situent en deçà de 3,5 % au niveau national.

Il est donc recommandé aux lecteurs, dans l'analyse des tableaux de l'enquête en entreprise, de retenir les tendances plutôt que les chiffres en valeur absolue.

3 LA REPRÉSENTATIVITÉ

Le tableau de bord régional de l'emploi est disponible pour les 21 régions continentales.

Ces régions qui concernent 94 départements sont représentatives de l'ensemble du territoire national, regroupant plus de **99 %** des établissements et plus de **99 %** des effectifs des secteurs d'activités concernés (seule la Corse n'est pas enquêtée).

POURQUOI UN TABLEAU DE BORD RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION ?

Le tableau de bord s'inscrit dans le cadre des travaux de la Commission Nationale Paritaire de l'Emploi et de la formation professionnelle.

Son objectif : devenir pour la profession un **OUTIL** de :

CONNAISSANCE

- évaluer la répartition des postes de travail
- mesurer la progression des effectifs
- observer les flux des salariés (entrées/sorties)
- capter les besoins en formation et qualification dans les entreprises

DIALOGUE

- avec les entreprises
- avec les instances socio-économiques

DIAGNOSTIC

- repérer les évolutions des métiers de la branche en termes de qualification professionnelle

AIDE A LA DÉCISION

- se situer par rapport au contexte professionnel
- au regard des indicateurs, se positionner sur le marché et trouver les orientations adéquates

Son principe consiste donc à doter chaque région d'un outil de suivi et de pilotage et à faire apparaître les spécificités régionales sur l'emploi et la formation professionnelle.

Note à l'attention des lecteurs :

Les données chiffrées contenues dans ce tableau de bord concernent le champ défini précédemment.
Les informations relatives aux évolutions sur 5 ans ne comprennent pas les activités de prestations logistiques (PRL).
L'entrée de cette activité est trop récente pour permettre la présentation des évolutions sur 5 années.

1



Les établissements

1- LES ÉTABLISSEMENTS

1.1 SITUATION AU 01/01/2008

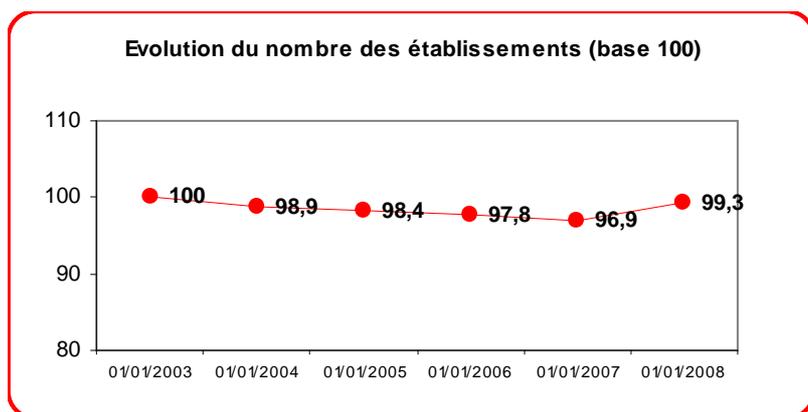
ÉVOLUTION SUR 5 ANS

Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
911	901	896	891	883	905

Source : UNEDIC

Pour la région Bourgogne, de source UNEDIC, le nombre d'établissements avec salariés, tous secteurs confondus (hors prestataires logistiques) est de 905 établissements.



Source : UNEDIC

Ce nombre est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (augmentation de 2%).

1.2 RÉPARTITION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR AGRÉGÉ D'ACTIVITÉ

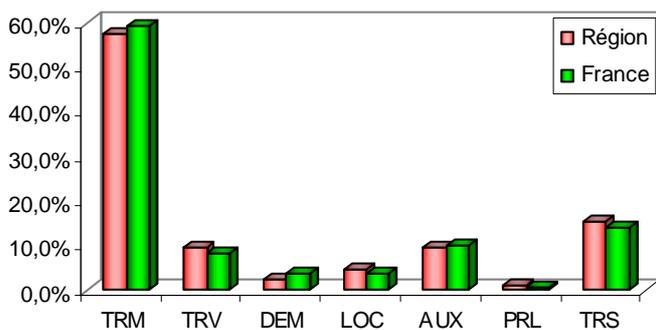
SECTEURS	01/01/2007	01/01/2008	ECART	REPARTITION	
				Région	France
TRM	499	526	27	57,5%	59,6%
TRV	85	87	2	9,5%	8,2%
DEM	23	23	0	2,5%	3,7%
LOC	47	43	-4	4,7%	3,7%
AUX	89	86	-3	9,4%	10,0%
PRL	10	9	-1	1,0%	0,8%
TRS	140	140	0	15,3%	14,0%
Total	893	914	21	100%	100%

Source : UNEDIC

Le secteur du transport routier de marchandises est prédominant puisqu'il comptabilise plus de 57% du nombre d'établissements. Cette répartition des établissements par secteur d'activité est sensiblement identique au niveau régional que celle constatée au niveau national.

L'augmentation du nombre d'établissements sur l'année 2007 est essentiellement due à l'augmentation du nombre d'établissements qui s'est produit dans le secteur du transport routier de marchandises (+ 5% entre le 01 janvier 2007 et le 01 janvier 2008).

Répartition des établissements par secteur d'activité



Source : UNEDIC

Comme au niveau national, le secteur du transport routier de marchandises concentre une très large majorité d'établissements de la branche (57,5%). Puis viennent les secteurs liés au transport de personnes, avec le transport sanitaire (TRS) qui concentre plus de 15% des établissements puis le transport de voyageurs (TRV), avec 9,5% du nombre d'établissements de la branche.

ÉVOLUTION SUR 5 ANS

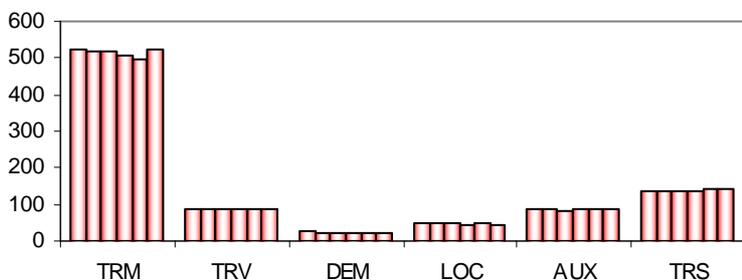
Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
TRM	521	516	520	509	499	526
TRV	90	89	90	90	85	87
DEM	26	23	21	21	23	23
LOC	50	47	47	46	47	43
AUX	87	90	82	89	89	86
TRS	137	136	136	136	140	140
Total	911	901	896	891	883	905

Source : UNEDIC

Même si le secteur du transport routier de marchandises a connu une légère hausse du nombre de ses établissements sur 2007 (+ 5%) sur les cinq dernières années, on constate une stabilisation par rapport au 01 janvier 2003. Seul le secteur de la location (LOC) connaît sur cette période (2003-2007) une diminution importante, en proportion du nombre des ses établissements (- 14%).

Evolution des établissements par secteur



Source : UNEDIC

La Bourgogne connaît sur la période constatée (2003-2007), une stabilisation globale du nombre de ses établissements.

1.3 RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR AGRÉGÉ ET CLASSE DE TAILLE

SECTEURS	1 à 9 sal.	10 à 49 sal.	50 sal. et +	Total
TRM	317	176	32	525
TRV	31	42	14	87
DEM	17	6	0	23
LOC	26	13	4	43
AUX	39	37	10	86
PRL	6	3	1	10
TRS	85	55	0	140
Total	521	332	61	914
REPARTITION	57,0%	36,3%	6,7%	100,0%

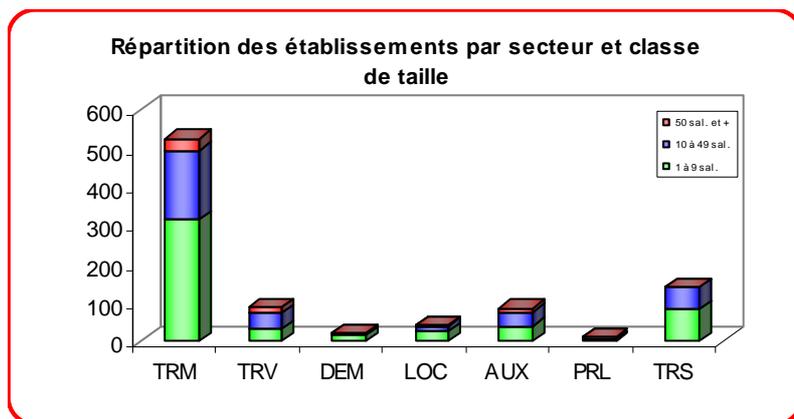
Source : UNEDIC

Globalement, la répartition des établissements par taille met en évidence une large majorité d'établissements de moins de 10 salariés (57%). Viennent ensuite les établissements de taille intermédiaire (10 à 50 salariés) avec 36,3% et enfin 6,7% des établissements ont plus de 50 salariés. Cependant cette répartition n'est pas toujours la même si l'on prend chaque secteur indépendamment.

SECTEURS	1 à 9 sal.	10 à 49 sal.	50 sal. et +	Total
TRM	60,4%	33,5%	6,1%	100%
TRV	35,6%	48,3%	16,1%	100%
DEM	73,9%	26,1%	0,0%	100%
LOC	60,5%	30,2%	9,3%	100%
AUX	45,3%	43,0%	11,6%	100%
PRL	60,0%	30,0%	10,0%	100%
TRS	60,7%	39,3%	0,0%	100%
TOUS	57,0%	36,3%	6,7%	100%

Source : UNEDIC

Certains secteurs comme le déménagement (DEM) en particulier, sont très marqués par un nombre important de petites structures d'établissements. C'est le cas du secteur du déménagement avec près de 74% d'établissements de moins de 10 salariés. A l'inverse, le secteur du transport de voyageurs (TRV) est caractérisé par des établissements de taille supérieure (16% des établissements ont plus de 50 salariés). Ce secteur est très marqué par la présence de grands groupes.



Source : UNEDIC

On retrouve également de grosses structures d'établissements dans le secteur des auxiliaires de transports (AUX) (11% ont plus de 50 salariés et plus de 40% ont entre 10 et 50 salariés).

ÉVOLUTION SUR 5 ANS

Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

TAILLE	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
1 à 9	549	529	522	521	516	516
10 à 49	308	314	318	311	311	329
50 et +	55	58	57	59	57	60
Total	912	901	897	891	884	905

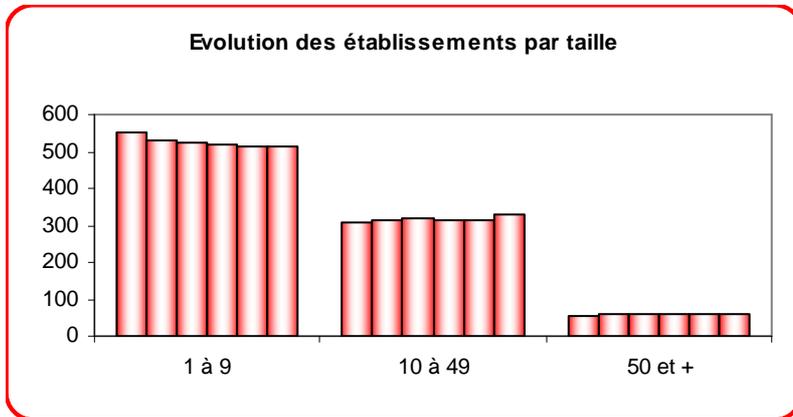
Source : UNEDIC

En termes d'évolution sur les cinq dernières années, on constate une tendance à une diminution progressive du nombre d'établissements de moins de 10 salariés.

TAILLE	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
1 à 9	60,2%	58,7%	58,2%	58,5%	58,4%	57,0%
10 à 49	33,8%	34,9%	35,5%	34,9%	35,2%	36,4%
50 et +	6,0%	6,4%	6,4%	6,6%	6,4%	6,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : UNEDIC

Une baisse de 6% du nombre de ces établissements entre 2003 et 2007 au profit de structures plus importantes. Une augmentation de 9% du nombre d'établissements de plus de 50 salariés et une augmentation de 7% du nombre d'établissements de 10 à 50 salariés. Ceci est dû au regroupement d'entreprises mais aussi et surtout au rachat et absorption des petites entreprises par des entreprises plus importantes.



Source : UNEDIC

Ce graphique met en évidence ce qui précède : l'évolution de la taille des établissements de la branche au cours des cinq dernières années montre une baisse régulière du nombre d'établissements de moins de 10 salariés. Les variations sur les autres tranches sont moins visibles sur ce graphique.

1.4 RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR DÉPARTEMENT

N°DEP.	01/01/2007	01/01/2008	ECART	%
21	298	311	13	4,4%
58	107	111	4	3,7%
71	300	300	0	0,0%
89	190	192	2	1,1%
TOTAL	895	914	19	2,1%

Source : UNEDIC

La répartition des établissements par département est la suivante au 01 janvier 2008 : 34% des établissements sont en Côte d'Or ; 33% sont en Saône et Loire. Vient ensuite le département de l'Yonne qui comptabilise 21% des entreprises de la branche. Cette répartition est sensiblement la même que l'année précédente, même si l'on constate que c'est le département de la Côte d'Or qui a connu la plus forte hausse (+ 4,4%) du nombre de ses établissements.

ÉVOLUTION SUR 5 ANS

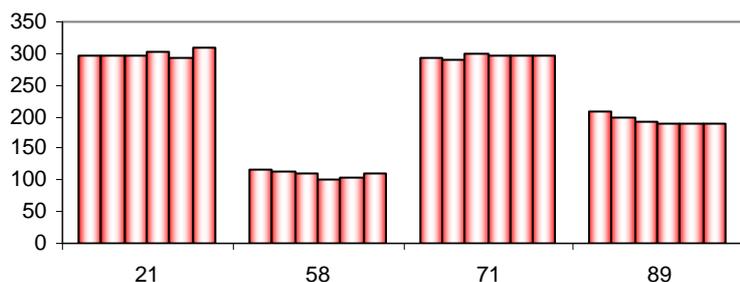
Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

N°DEP	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
21	295	296	296	302	294	308
58	116	114	109	101	105	110
71	294	291	300	297	296	297
89	207	200	192	188	188	190
TOTAL	912	901	897	888	883	905

Source : UNEDIC

Les quatre départements bourguignons n'ont pas connu au cours des cinq derniers exercices des variations similaires.

Evolution des établissements par département



Source : UNEDIC

Deux d'entre eux ont connu une diminution importante du nombre d'établissements. Il s'agit de la Nièvre et de l'Yonne. Ces départements ont vu leur nombre d'établissements dans la branche, diminuer respectivement de 5% et 8%. Seul le département de la Côte d'Or a connu une progression significative de 4% du nombre d'établissements.

1.5 RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR DÉPARTEMENT ET PAR SECTEUR AGRÉGÉ

DEP	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	179	24	8	18	43	3	35	310
58	57	12	4	7	4	1	26	111
71	180	29	8	8	25	3	47	300
89	110	22	3	9	14	2	32	192
TOTAL	526	87	23	42	86	9	140	913

Source : UNEDIC

La grande majorité des établissements se situe dans le secteur du transport routier de marchandises (57,6%). Cependant, le poids du secteur de transport routier de marchandises n'est pas identique dans chacun des départements.

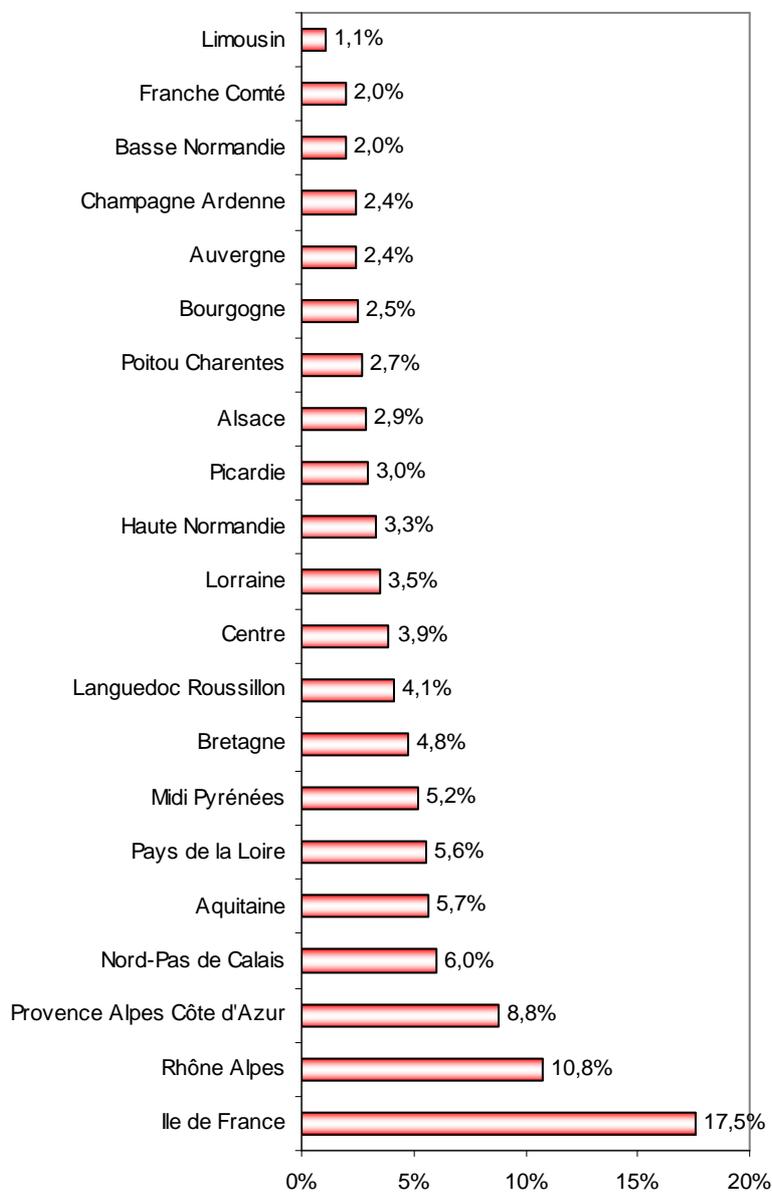
DEP	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	57,7%	7,7%	2,6%	5,8%	13,9%	1,0%	11,3%	100%
58	51,4%	10,8%	3,6%	6,3%	3,6%	0,9%	23,4%	100%
71	60,0%	9,7%	2,7%	2,7%	8,3%	1,0%	15,7%	100%
89	57,3%	11,5%	1,6%	4,7%	7,3%	1,0%	16,7%	100%
TOTAL	57,6%	9,5%	2,5%	4,6%	9,4%	1,0%	15,3%	100%

Source : UNEDIC

Le transport routier de marchandises est encore plus marqué en termes d'établissements dans le département de la Saône et Loire (60% des établissements dans ce département sont en transport routier de marchandises). A l'inverse, le département de la Nièvre compte moins d'établissements dans le secteur du transport routier de marchandises mais est plus représenté que les autres départements dans les secteurs liés au transport de personnes. (Le secteur du transport de personnes (TRV) et du transport sanitaire (TRS) comptabilisent à eux deux plus de 30% des établissements dans ce département). Le département de l'Yonne a sensiblement les mêmes caractéristiques. Ceci peut s'expliquer par une étendue et une ruralité plus importante dans ces départements qui peuvent justifier ce nombre plus important d'établissements liés au transport de personnes.

1.6 SITUATION DE LA RÉGION PAR RAPPORT AU NATIONAL

Répartition des établissements par région

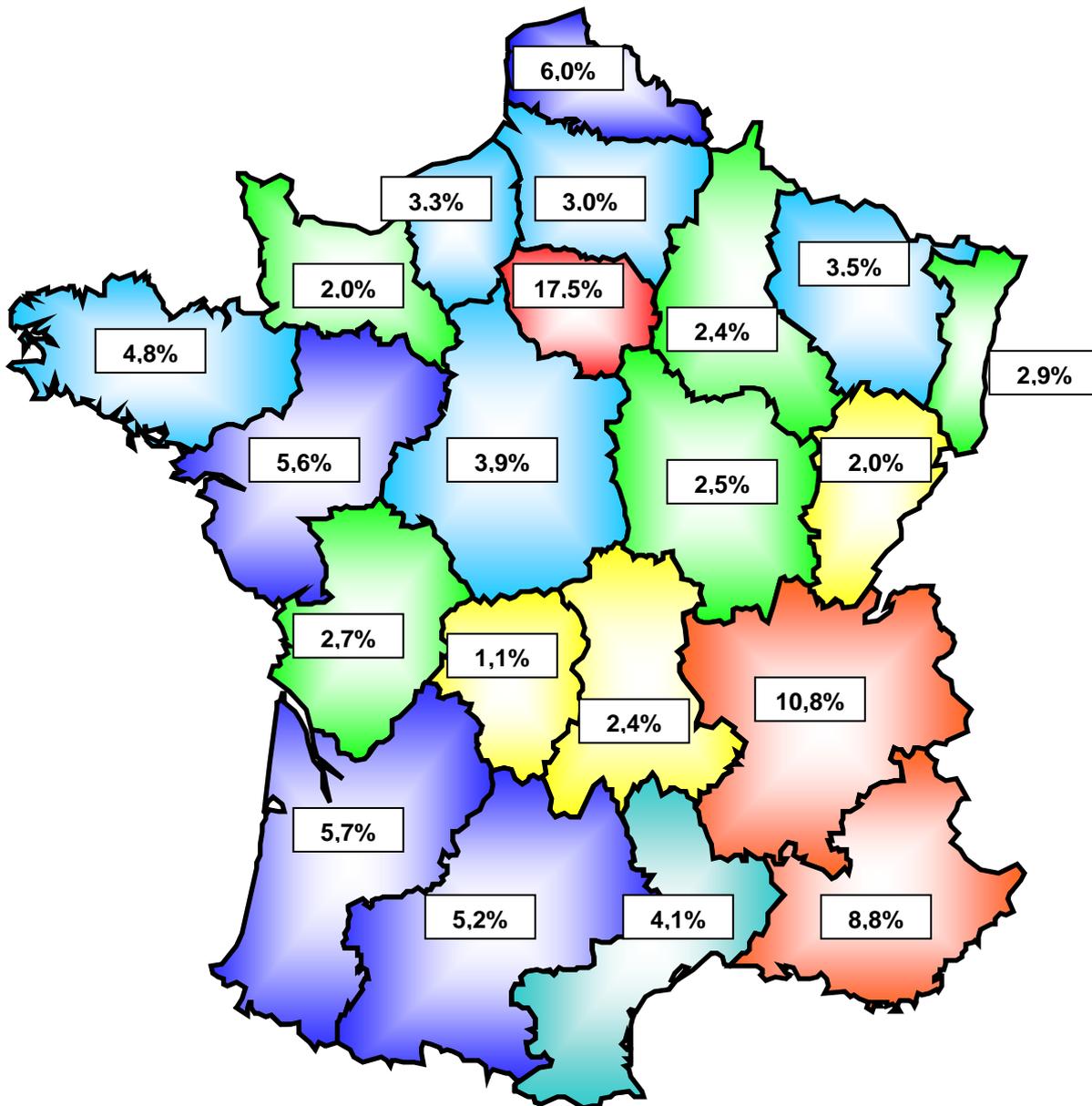


La région Bourgogne comptabilise 2,5% du nombre d'établissements total de la branche, tous secteurs d'activités confondus.

Ce taux n'a pas varié par rapport à l'exercice précédent.

Source : UNEDIC

Répartition des établissements par région



Cette répartition montre effectivement une concentration importante (+8% des établissements) dans les régions les plus industrialisées (région parisienne, région aquitaine et région P.A.C.A) mais également met en évidence des taux relativement importants dans les régions ouest et sud ouest. La Bourgogne malgré l'axe Nord Sud, ne concentre que 2,5% des établissements nationaux de la branche.

2



Les effectifs salariés

2- LES EFFECTIFS SALARIÉS

2.1 SITUATION AU 01/01/2008

15 906

Source : UNEDIC

De source UNEDIC, après ajustement pour les codes NAF 8010Z, 7712Z et 5229B, les salariés de la branche transport au sens de la convention collective, se chiffrent à 15906 personnes en Bourgogne, soit une augmentation de 2,6% du nombre de salariés durant l'exercice 2007. Il sera important de voir cette évolution par secteur.

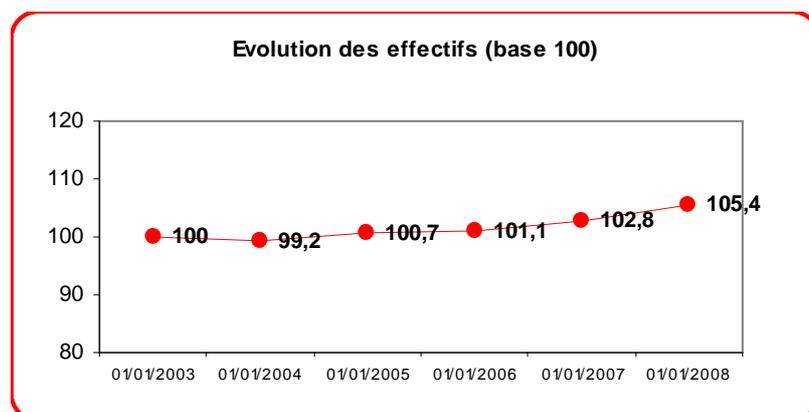
ÉVOLUTION SUR 5 ANS

Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
14796	14677	14903	14953	15213	15592

Source : UNEDIC

Globalement, durant les cinq dernières années, la branche transport, tous secteurs confondus a vu ses effectifs croître de 5,4%.



Source : UNEDIC

C'est surtout sur les deux derniers exercices que l'on a pu constater l'augmentation la plus importante (+1,7% durant l'exercice 2006 et +2,5% durant l'exercice 2007).

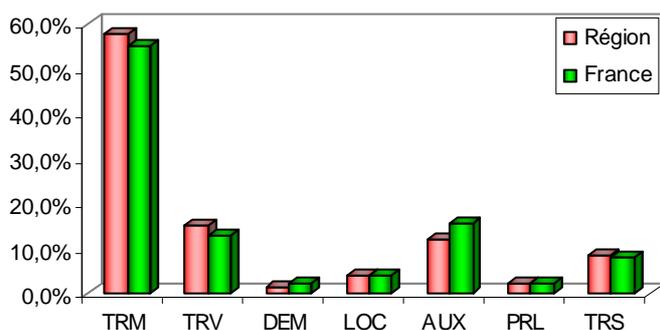
2.2 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR AGRÉGÉ

SECTEURS	01/01/2007	01/01/2008	ECART	REPARTITION	
				Région	France
TRM	8 788	9 231	443	58,0%	55,4%
TRV	2 338	2 384	46	15,0%	12,9%
DEM	170	173	3	1,1%	2,2%
LOC	651	625	-26	3,9%	3,9%
AUX	1 971	1 877	-94	11,8%	15,3%
PRL	285	314	29	2,0%	2,3%
TRS	1 295	1 302	7	8,2%	8,0%
Total	15 498	15 906	408	100%	100%

Source : UNEDIC

Comme on l'a vu pour les établissements, le secteur du transport routier de marchandises concentre une très large majorité de salariés de la branche (58%), proportionnellement plus importante qu'au niveau national (55,4%). Cette proposition est par ailleurs en augmentation par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de salariés dans le secteur du transport routier de marchandises a progressé de 5% durant l'exercice 2007. Vient ensuite le secteur du transport de voyageurs qui concentre 15% des salariés de la branche en Bourgogne (contre 12,9% au niveau national).

Répartition des effectifs par secteur d'activité



Source : UNEDIC

Ce secteur a connu lui aussi une augmentation du nombre de ses effectifs mais dans une moindre mesure que le transport routier de marchandises (seulement + 2% en 2007). Les autres secteurs sont représentés en même pourcentage qu'au niveau national et n'ont pas connu de variation significative durant l'exercice 2007.

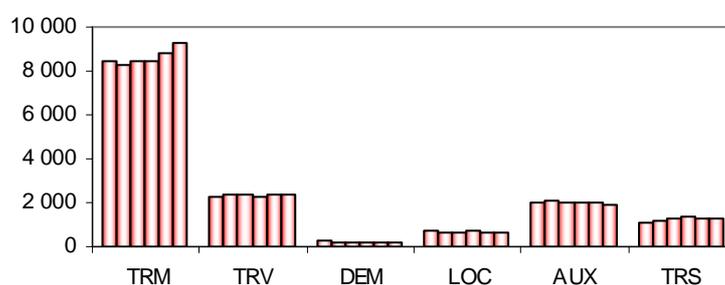
ÉVOLUTION SUR 5 ANS

Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

SECTEURS	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
TRM	8 441	8 249	8 421	8 475	8 788	9 231
TRV	2 287	2 336	2 328	2 317	2 338	2 384
DEM	231	188	187	171	170	173
LOC	716	665	676	682	651	625
AUX	2 024	2 081	2 044	1 986	1 971	1 877
TRS	1 097	1 158	1 247	1 322	1 295	1 302
Total	14 796	14 677	14 903	14 953	15 213	15 592

Source : UNEDIC

Évolution des effectifs par secteur



Source : UNEDIC

Si l'on regarde l'évolution des effectifs de la branche par secteur d'activité, durant les cinq derniers exercices, on voit apparaître d'importantes disparités. Trois secteurs seulement ont progressé durant cette période et de manière différente : le secteur du transport routier de marchandises qui a vu ses effectifs progressés entre 2003 et 2007 de + 9,4%, a en fait connu une évolution lente de 2003 à 2005 puis sur les deux derniers exercices considérés (2006 et 2007), ce secteur a connu des augmentations respectives de ses effectifs de + 3,7% et + 5% (le graphique ci-dessus le met bien en évidence).

Les autres secteurs à avoir progressé en termes d'effectifs sur les cinq dernières années sont ceux liés au transport de personnes : TRS et TRV. Pour le transport sanitaire qui a connu la plus forte progression d'effectifs de la période (+ 18,2%), cette progression s'est surtout produite durant les exercices 2003, 2004 et 2005 avec respectivement + 5,6% en 2003, + 7,7 % en 2004 et + 6% en 2005. Puis sur les deux exercices précédents, on a assisté à une légère diminution et stagnation d'effectifs.

Enfin pour le transport de voyageurs qui a vu ses effectifs progresser de 4,2% sur la période, cette évolution est plutôt régulière et constante entre le 01 janvier 2003 et le 01 janvier 2008.

Les trois autres secteurs ont vu leurs effectifs baisser durant cette période : - 25,1% pour le secteur du déménagement, - 12,7% pour le secteur de la location et enfin - 7,3% pour les auxiliaires de transport. Attention cependant car si ces taux restent élevés, ils représentent en valeur absolue des effectifs relativement faibles (entre 50 et 150 personnes pour chaque secteur).

2.3 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR AGRÉGÉ ET CLASSE DE TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS

SECTEURS	1 à 9 sal.	10 à 49 sal.	50 sal. et +	Total
TRM	1 164	3 761	4 307	9 232
TRV	124	1 039	1 221	2 384
DEM	73	100	0	173
LOC	93	204	328	625
AUX	142	858	877	1 877
PRL	30	89	195	314
TRS	436	866	0	1 302
Total	2 062	6 917	6 928	15 907
REPARTITION	13,0%	43,5%	43,6%	100%

Source : UNEDIC

La répartition des effectifs par taille d'établissements met en évidence plusieurs caractéristiques de la branche et de son évolution. Globalement, si l'on rapproche cette répartition des établissements par classe de taille, on s'aperçoit que 13% des effectifs seulement sont répartis dans les 57% d'établissements qui ont moins de 10 salariés. Ceci permet de dire que les établissements de moins de 10 salariés ont en moyenne 3,9 salariés par établissement, ce sont donc de très petites structures.

A l'inverse, 6,7% des établissements comptabilisent 43,6% des salariés de la branche (nous avons là de très grosses structures).

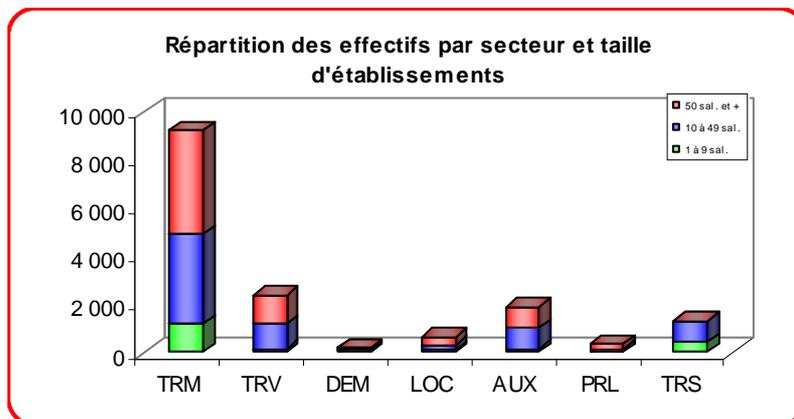
Cette répartition tend ici à évoluer en faveur des grosses structures puisque lors de l'exercice précédent, nous avions 14% des salariés répartis dans les 58,5% d'établissements de moins de 10 salariés contre 42% des salariés présents dans 64% des établissements de plus de 50 salariés.

Par secteur d'activité, on constate des répartitions de salariés différents : deux secteurs (déménagement et transport sanitaire) concentrent leurs salariés sur des établissements de tailles intermédiaires (57,8% et 66,5% des salariés sont dans des établissements de 10 à 49 salariés).

A l'inverse, trois secteurs d'activités concentrent leurs salariés sur des très grosses structures : le secteur du transport de voyageurs, comme celui de la location, ont plus de 50% de leur salariés dans des établissements de plus de 50 salariés. Ceci est encore plus marqué par le secteur des prestations logistiques (PRL), qui sur un établissement de plus de 50 salariés (cf chapitre 1.4) regroupe 62,1% des salariés du secteur (ce qui représente près de 200 salariés).

SECTEURS	1 à 9 sal.			10 à 49 sal.			50 sal. et +		
	1.1.2008	1.1.2007	Ecart	1.1.2008	1.1.2007	Ecart	1.1.2008	1.1.2007	Ecart
TRM	12,6%	13,1%	↘ 0,3	40,7%	41,5%	↘ 0,8	46,7%	45,4%	↗ 1,3
TRV	5,2%	4,4%	↗ 0,8	43,6%	46,7%	↘ 3,1	51,2%	48,9%	↗ 2,3
DEM	42,2%	42,4%	↘ 0,2	57,8%	57,6%	↗ 0,2	0,0%	0%	0
LOC	14,9%	18,1%	↘ 3,2	32,6%	29,8%	↗ 2,8	52,5%	52,1%	↗ 0,4
AUX	7,6%	6,9%	↗ 0,7	45,7%	48,8%	↘ 3,1	46,7%	44,3%	↗ 2,4
PRL	9,6%	11,9%	↘ 2,3	28,3%	27,0%	↗ 1,3	62,1%	61,1%	↗ 1
TRS	33,5%	43,2%	↘ 9,7	66,5%	56,8%	↗ 9,7	0,0%	0%	0
TOUS	13,0%	14%	↘ 1	43,5%	43,9%	↘ 0,4	43,6%	42%	↗ 1,6

Source : UNEDIC



Source : UNEDIC

En termes d'évolution par rapport à l'exercice précédent, si globalement on a constaté une baisse du nombre de salariés dans les petits établissements (moins de 10 salariés) : - 1 point entre le 01 janvier 2007 et le 01 janvier 2008. Ces variations sont différentes d'un secteur à l'autre.

Le secteur du transport sanitaire (TRS) a connu une forte baisse de ses effectifs dans les établissements de moins de 10 salariés (-9,7 points) pour augmenter dans la même proportion (+ 9,7 points) les effectifs dans les établissements de 10 à 49 salariés. C'est le secteur qui a connu la plus forte variation dans sa répartition de salariés, selon les tailles d'établissements.

Le secteur de la location (LOC) connaît également la même tendance dans une moindre mesure : la part des salariés dans les établissements de moins de 10 salariés a baissé de 3,2 points, au profit de la part des salariés dans les établissements de 10 à 49 salariés (+2,8%).

Deux secteurs ont connu des variations entre les établissements de tailles supérieures : les secteurs du transport routiers de voyageurs (TRV) et celui des auxiliaires de transport (AUX) ont vu leurs effectifs baisser de 3 points en 2007, dans les établissements de 10 à 49 salariés, au profit des établissements de plus de 50 salariés. Les établissements de ces deux secteurs d'activités ont vu leurs effectifs croître de 2,4 points : la tendance au regroupement d'entreprises vers de grosses structures est très marquée dans ses secteurs.

ÉVOLUTION SUR 5 ANS

Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

TAILLE	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
1 à 9	2 317	2 165	2 138	2 164	2 143	2 031
10 à 49	6 566	6 495	6 736	6 458	6 730	6 828
50 et +	5 913	6 016	6 029	6 331	6 340	6 733
Total	14 796	14 676	14 903	14 953	15 213	15 592

Source : UNEDIC

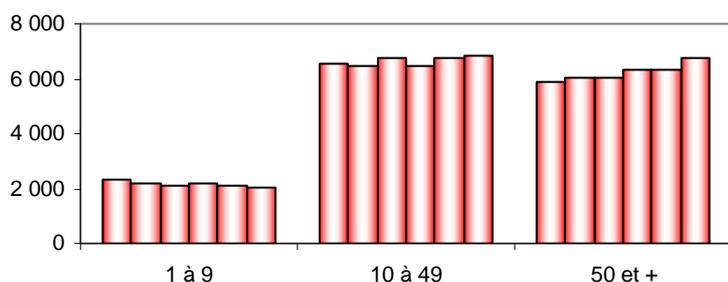
Si l'évolution globale des effectifs tous secteurs confondus met en évidence une augmentation de 5,4%, celle-ci est différente selon la taille des établissements.

TAILLE	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
1 à 9	15,7%	14,8%	14,3%	14,5%	14,1%	13,0%
10 à 49	44,4%	44,3%	45,2%	43,2%	44,2%	43,8%
50 et +	40,0%	41,0%	40,5%	42,3%	41,7%	43,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : UNEDIC

En effet on constate que les établissements de tailles intermédiaires (entre 10 et 49 salariés) n'ont pas connu de grandes variations sur la période 2003 – 2007.

Evolution des effectifs par taille d'établissement



Source : UNEDIC

Ces établissements comptabilisent toujours environ 44% des effectifs. Par contre, on constate aisément (et le graphique ci-contre le met en évidence), que les établissements de moins de 10 salariés ont une diminution régulière de leurs effectifs (-2.7% en 5 ans), au profit des établissements de + de 50 salariés, qui ont vu leurs effectifs progresser durant la même période de 3.2%. Ceci est dû au principe d'absorption des petites entreprises.

2.4 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR DÉPARTEMENT ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Répartition des effectifs par département

N°DEP.	01/01/2007	01/01/2008	ECART	%	ETS
21	4 820	4 957	137	2,8%	4,4%
58	1 637	1 669	32	2,0%	3,7%
71	6 044	6 291	247	4,1%	-
89	2 997	2 989	-8	-0,3%	1,1%
TOTAL	15 498	15 906	408	2,6%	2,1%

Source : UNEDIC

La répartition des effectifs par département met en évidence la prépondérance de 2 départements : la Côte d'Or avec 31,2% des effectifs de la Bourgogne et surtout le département de la Saône et Loire qui comptabilise près de 40% des salariés. Viennent ensuite les départements de l'Yonne avec 18,8% et enfin le département de la Nièvre avec 10,5%.

En termes d'évolution, la Saône et Loire est le département qui a connu durant l'exercice 2007 la plus forte augmentation de ses effectifs (4,1%), alors que ce même département n'a pas connu de variations du nombre de ses établissements : on peut en conclure que ce sont les entreprises existantes dans le département qui ont procédé à des recrutements importants. Le département est caractérisé par de grosses structures d'établissements.

Le département de la Côte d'Or, bien qu'il ait connu une forte augmentation du nombre de ses établissements (+4,4%) n'a pas vu ses effectifs augmenter dans une proportion aussi importante. Seulement 2,8% : ce sont donc de petites structures qui ont été créées. On constate la même évolution du rapport établissements / effectifs dans le département de la Nièvre et enfin, le département de l'Yonne n'a pas varié en termes d'effectifs ni en termes d'établissements.

ÉVOLUTION SUR 5 ANS

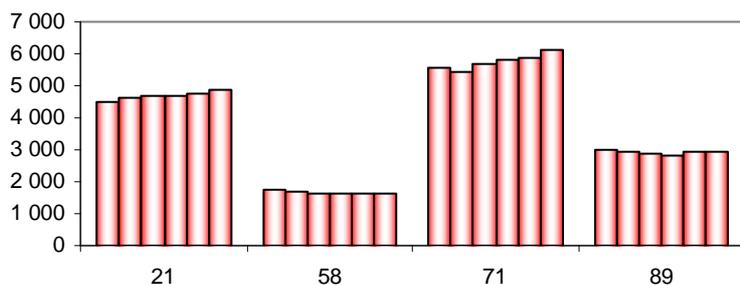
Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

N°DEP.	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
21	4 513	4 641	4 688	4 710	4 753	4 879
58	1 725	1 670	1 654	1 604	1 619	1 653
71	5 575	5 433	5 683	5 834	5 902	6 137
89	2 983	2 932	2 878	2 806	2 940	2 924
TOTAL	14 796	14 676	14 903	14 954	15 214	15 593

Source : UNEDIC

Comme nous l'avons vu précédemment, les effectifs ont progressé au cours des 5 dernières années (2003 – 2007) de +5,4%. Or cette progression cache des disparités d'évolution selon les départements bourguignons.

Evolution des effectifs par département



Source : UNEDIC

Le département qui connaît la plus forte progression de ses effectifs de la Bourgogne est la Saône et Loire (département qui concentre le plus de salariés), avec une progression de plus de 10% de 2003 à 2007. Cette évolution importante a de plus été régulière chaque année (exceptée en 2003), avec des augmentations annuelles entre 2 et 4%. Ce département se développe beaucoup en termes d'effectifs sur cette période.

Répartition des effectifs salariés par département et secteur d'activité

N°DEP.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	2 691	685	72	229	894	78	308	4 957
58	861	358	17	99	63	16	255	1 669
71	4 081	749	63	177	665	154	402	6 291
89	1 598	592	21	120	255	65	337	2 988
TOTAL	9 231	2 384	173	625	1 877	313	1 302	15 905

Source : UNEDIC

La répartition des effectifs salariés selon les secteurs d'activités montre des disparités entre départements mais qui sont cependant similaires à la répartition des établissements, par département et par secteur (cf chap. 1.6).

N°DEP.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
21	54,3%	13,8%	1,5%	4,6%	18,0%	1,6%	6,2%	100%
58	51,6%	21,4%	1,0%	5,9%	3,8%	1,0%	15,3%	100%
71	64,9%	11,9%	1,0%	2,8%	10,6%	2,4%	6,4%	100%
89	53,5%	19,8%	0,7%	4,0%	8,5%	2,2%	11,3%	100%
TOTAL	58,0%	15,0%	1,1%	3,9%	11,8%	2,0%	8,2%	100%

Source : UNEDIC

Le département de la Saône et Loire dont les établissements sont à 60% dans le transport routier de marchandises, a également un poids très important des salariés de ce secteur : 64,9%. Deux départements sont quant à eux plus marqués par une population salariée dans les secteurs liés au transport de personnes (TRV et TRS) : il s'agit des départements de la Nièvre et de l'Yonne. Ces deux départements étaient déjà fortement marqués par un pourcentage plus élevé du nombre d'établissements de ces secteurs).

Répartition des effectifs selon l'activité «transport de marchandises » ou «transport de personnes », par département

N°DEP.	Transports de marchandises	Transports de personnes
	(TRM, DEM, LOC, AUX, PRL)	(TRV et TRS)
21	32,4 %	26,9 %
58	8,6 %	16,6 %
71	42,2%	31,2%
89	16,8 %	25,3 %
TOTAL	100 %	100 %

Nous avons, pour ce tableau, regroupé les secteurs d'activités selon deux catégories : le secteur lié au transport de marchandises, qui regroupe TRM, DEM, LOC, AUX et PRL et celui lié au transport de personnes, qui regroupe le TRV et le TRS.

Ce tableau permet de mettre en évidence le poids en termes d'effectifs, de chacune de ces deux activités en fonction des départements.

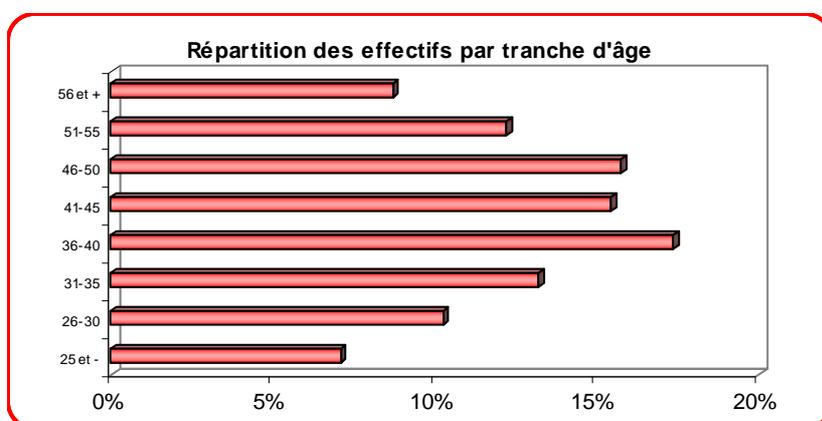
La Saône et Loire est très marquée par le nombre d'effectifs qu'il regroupe, pour le secteur de marchandises (due à l'implantation de grandes entreprises de ce département), puisqu'il concentre plus de 42% des effectifs de la Bourgogne dans ces secteurs. Il regroupe également la majorité des effectifs bourguignons en transport de personnes. Vient ensuite le département de la Côte d'Or qui regroupe 32,4% des effectifs de la Bourgogne en transport de marchandises et près de 27% des effectifs en transport de personnes. Plus loin derrière, viennent les départements de la Nièvre et de l'Yonne, plus marqués par le secteur du transport de voyageurs que le transport de marchandises.

2.5 ESTIMATION DE LA STRUCTURE PAR AGE DES SALARIÉS

2.5.1 ESTIMATION GLOBALE :

	25 et -	26-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56 et +	Total
Tous	7,1%	10,3%	13,2%	17,4%	15,4%	15,8%	12,2%	8,7%	100%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

La répartition par âge des salariés montre une population, pour la branche professionnelle, concentrée vers les tranches d'âges les plus élevées.

Une grande majorité de salariés se situe naturellement dans la tranche d'âge 31-45 ans (46%) mais cette catégorie est en baisse par rapport à l'exercice précédent (cette même tranche d'âge représentait 48,6% au 01 janvier 2007). La deuxième tranche d'âge importante (avec 36,7% des salaires de la branche), est celle des salariés de plus de 46 ans. Cette tranche est en hausse de près de 1 point par rapport au 1^{er} janvier 2007.

Enfin les plus jeunes de la branche (salariés de moins de 30 ans), ne représentent que 17,4% du total des salaires mais l'effectif de cette tranche d'âge tend également à croître (+1,8 points par rapport au 1^{er} janvier 2007).

Évolution des effectifs par tranche d'âge

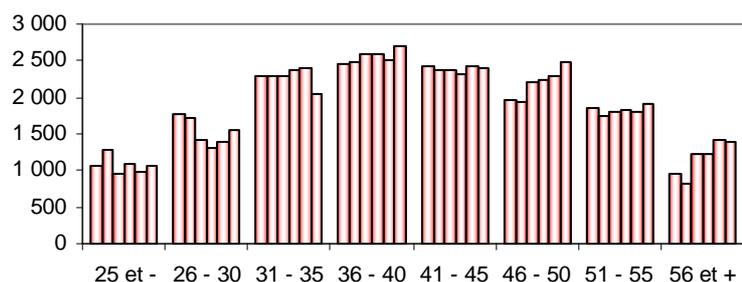
Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	Ecart 2003-2008
25 et -	1 064	1 290	961	1 080	991	1 074	+ 0,9%
26 - 30	1 775	1 725	1 431	1 307	1 388	1 564	- 11,9%
31 - 35	2 297	2 297	2 293	2 382	2 413	2 053	- 10,6%
36 - 40	2 447	2 479	2 579	2 583	2 517	2 710	+ 10,7%
41 - 45	2 424	2 374	2 378	2 323	2 425	2 406	- 0,7%
46 - 50	1 973	1 936	2 220	2 237	2 279	2 485	+ 26%
51 - 55	1 852	1 747	1 809	1 819	1 795	1 920	+ 3,7%
56 et +	966	828	1 231	1 222	1 406	1 381	+ 43%
TOTAL	14 798	14 676	14 902	14 953	15 214	15 593	+ 5,4

Source : enquête AFT

Si les effectifs de la Bourgogne ont progressé dans l'ensemble de 5,4%, on s'aperçoit que cette évolution n'est pas la même en fonction des tranches d'âges.

Evolution des tranches d'âge



Source : enquête AFT

Ce schéma donne un aperçu des évolutions d'effectifs très contrastées, par tranche d'âge considérée. Globalement les tranches d'âges supérieures ont tendance à progresser à l'inverse des tranches d'âges inférieures à 30 ans.

Evolution des effectifs (par regroupement de tranche d'âge)

	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008	Ecart 2003-2007
- 30	19,2 %	20,6 %	16,1 %	16 %	15,6 %	16,9 %	- 7,1%
30 – 50	61,8 %	61,9 %	63,5 %	63,7 %	63,3 %	61,9 %	+ 5,6%
50 et +	19 %	17,5 %	20,4 %	20,3 %	21,1 %	21,2 %	+ 17,1%
TOTAL	100 %						

Ce tableau est repris à partir du tableau précédent mais exprime en pourcentage, les évolutions des effectifs selon trois grandes catégories de tranches d'âges, afin d'en faciliter la lecture.

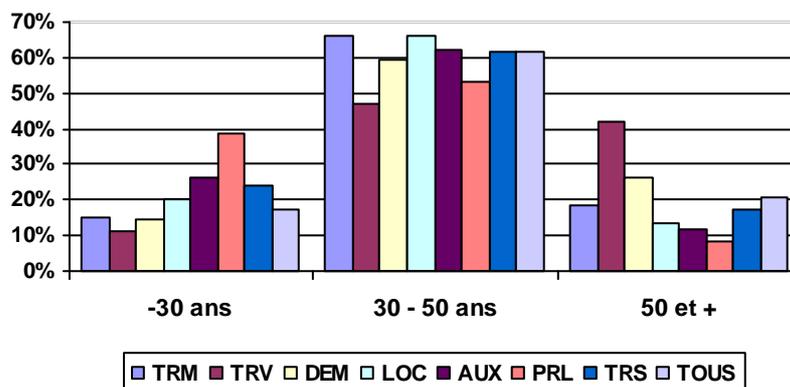
Ainsi on constate très clairement que les salariés de moins de trente ans ont vu leurs effectifs baisser progressivement (- 7,1% durant les cinq dernières années) alors que durant le même temps, les salariés des tranches d'âges supérieures à 50 ans, on vu leur nombre progresser de plus de 17%.

On assiste depuis des années maintenant à un vieillissement continu de la population des salariés de la branche professionnelle.

Répartition des effectifs par âge et secteur d'activité

	-30 ans	30 -50 ans	50 ans et +	Total
TRM	15,4 %	66 %	18,6 %	100%
TRV	11 %	47 %	42 %	100%
DEM	14,7 %	59,1 %	26,2 %	100%
LOC	20,2 %	66,2 %	13,6 %	100%
AUX	26,2 %	62,1 %	11,7 %	100%
PRL	38,5 %	53,2 %	8,4 %	100%
TRS	24,1 %	61,8 %	17,5 %	100%
Tous	17,4 %	61,4 %	20,9 %	100%

Source : enquête AFT



Nous avons vu précédemment, des différences d'évolution dans la répartition des effectifs par âge. Ce tableau et schéma mettent en évidence les différences qu'il existe dans la répartition par âge des salariés en fonction des secteurs d'activités : 2 secteurs se distinguent parmi l'ensemble.

On constate ainsi que le secteur du transport de voyageurs est fortement marqué par des tranches d'âges élevées (42% des salariés de ce secteur ont plus de 50 ans). A l'inverse, ce secteur a le plus faible taux de salariés de moins de 30 ans.

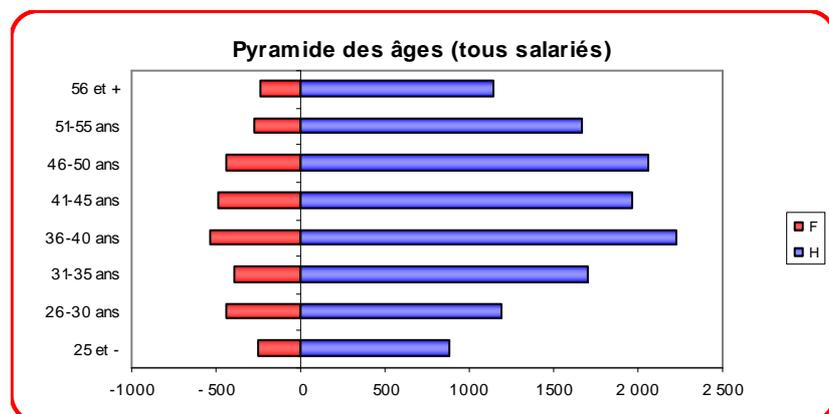
Le secteur du PRL est quant à lui marqué par une population de ses salariés beaucoup plus jeunes. Cela vient du fait du nombre important de poste de maintenances dans ce secteur, poste accessible au plus jeunes : 40% des salariés de ce secteur ont moins de 30 ans.

2.5.2 LA PYRAMIDE DES AGES :

2.5.2.1 Pyramide des âges de l'ensemble des salariés

sexe	25 et -	26-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56 et +	Total
F	249	445	392	536	492	441	272	240	3 067
H	879	1 185	1 707	2 226	1 962	2 064	1 670	1 145	12 839

Source : enquête AFT



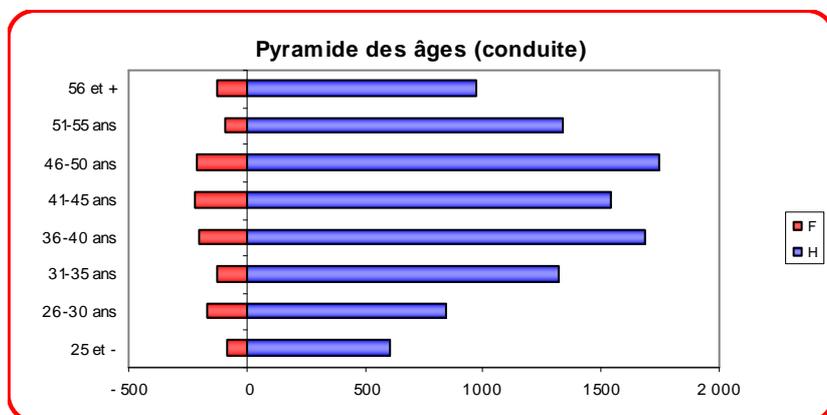
Source : enquête AFT

Cette pyramide des âges met en évidence le vieillissement de la population constaté précédemment. En effet, les tranches d'âges successives voient leurs effectifs croître jusqu'à 40 ans puis les tranches d'âges supérieures (40 ans jusqu'à 56 ans et plus) sont encore largement majoritaires, ce qui laisse entrevoir des départs en retraites croissants sur les vingt prochaines années.

2.5.2.2 Pyramide des âges en conduite

sexe	25 et -	26-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56 et +	Total
F	85	169	125	204	223	214	96	125	1 241
H	604	847	1 323	1 686	1 545	1 741	1 334	969	10 048

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

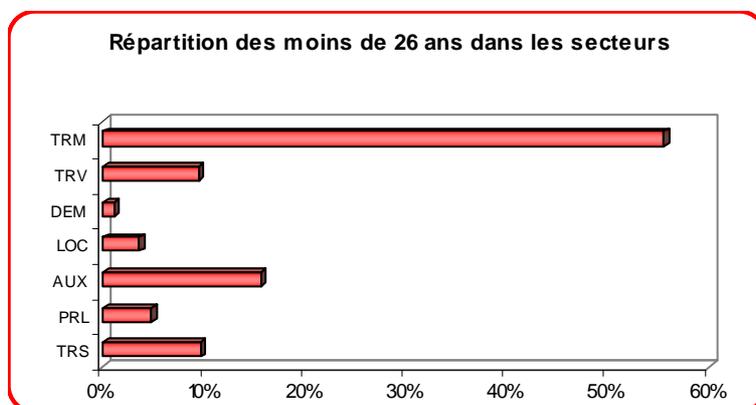
Les conducteurs routiers étant la famille professionnelle la plus représentée dans la branche, la pyramide des âges est donc conforme à celle rencontrée pour l'ensemble des salariés avec les mêmes conséquences.

2.5.3 LES 16-25 ANS DANS LES SECTEURS D'ACTIVITE :

Répartition des 16-25 ans suivant le secteur d'activité

	25 et -	Répartition tous âges confondus
TRM	55,6%	58%
TRV	9,5%	15%
DEM	1,2%	1,1%
LOC	3,6%	3,9%
AUX	15,7%	11,8%
PRL	4,8%	2%
TRS	9,7%	8,2%
Total	100%	100%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

Sur 100 salariés de moins de 26 ans, plus de 55 travaillent dans le secteur du transport routier de marchandises. Ce qui est dans la même logique que la répartition des salariés, tous âges confondus. En règle générale, la répartition des salariés de 16-25 ans est proche de celles de l'ensemble des salariés.

Deux remarques peuvent cependant être faites : la part des 16-25 ans dans le transport routier de voyageurs est sous représentée (9,5% des salariés de moins de 26 ans travaillent dans le transport routier de voyageurs contre 15% pour l'ensemble des salariés). Ceci est du à la contrainte d'âge (21 ans minimum) pour l'accès au métier de conducteur routier de voyageurs.

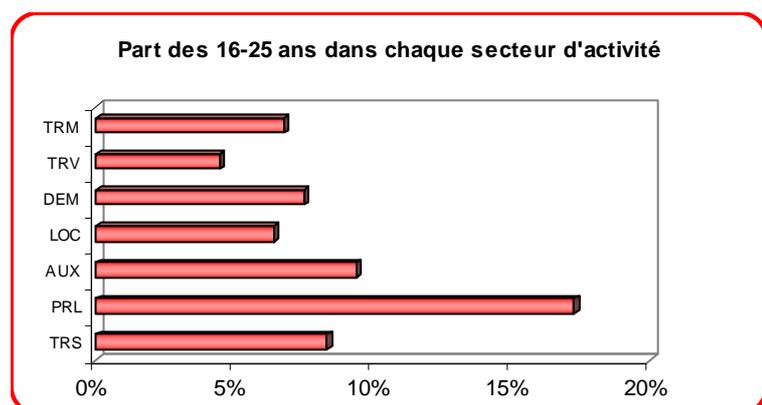
A l'inverse, le secteur PRL, qui est un secteur avec des emplois de manutention importants, a une représentativité des jeunes plus importantes que sa représentativité dans l'ensemble des salariés de la branche.

Proportion et évolution, par secteur d'activité, de la part des 16- 25 ans

	Evolution de la part des 16 - 25 ans			
	au 1.1.2005	au 1.1.2006	au 1.1.2007	au 1.1.2008
TRM	5,9 %	7,1 %	6,1 %	6,8 %
TRV	2,9 %	3 %	3,6 %	4,5 %
DEM	6,1 %	9,9 %	7,4 %	7,5 %
LOC	8,8 %	8,2 %	8,9 %	6,4 %
AUX	8 %	10,8 %	10,3 %	9,4 %
PRL	18,8 %	10,4 %	12,3 %	17,4 %
TRS	12,7 %	8,9 %	7 %	8,4 %
Tous	6,5 %	7,3 %	6,5 %	7,1 %

Source : enquête AFT

Les salariés de moins de 26 ans représentent 7,1% de l'ensemble des salariés, cependant leur poids n'est pas le même selon le secteur d'activité, de même que l'évolution que cette tranche d'âge a connu n'est pas la même en fonction de ses secteurs.



Source : enquête AFT

En termes de répartition, le secteur du PRL est celui qui emploie le plus de salariés de moins de 26 ans du fait des emplois importants liés à la manutention de ce secteur (emploi souvent occupé par des jeunes, voire sans qualification nécessaire). Vient ensuite le secteur des AUX : ce secteur regroupe l'activité de messagerie et de fret express, des activités souvent exercées par des jeunes en début de carrière dans la branche (pas d'obligation de permis) et les activités d'organiseurs de transports accessibles à l'issue de formations supérieures (BTS, DUT). Le secteur du transport de voyageurs concentre, à l'inverse, très peu de salariés de moins de 25 ans, du fait de l'âge minimal requis (21 ans) pour pouvoir être conducteur de transport de voyageurs.

En termes d'évolution sur les quatre derniers exercices, le tableau ci-dessus montre l'évolution de cette tranche d'âge dans les effectifs de la branche, par secteur d'activité : on note une légère progression des moins de 25 ans dans le secteur du transport de voyageurs. Globalement, après un fléchissement en 2006 de la part des salariés de moins de 26 ans dans les effectifs totaux, on observe depuis le 01 janvier 2007, une nouvelle hausse de cette tranche d'âge pour pratiquement l'ensemble des secteurs.

2.5.4 ESTIMATION DE LA STRUCTURE PAR AGE DE LA FAMILLE CONDUITE :

	25 et -	26-30	31-35	36-40	41-45	46-50	51-55	56 et +	Total
TRM	6,9%	7,7%	13,9%	17,4%	17,0%	19,0%	12,3%	6,0%	100%
TRV	3,0%	6,8%	7,1%	12,4%	10,6%	15,2%	16,9%	27,9%	100%
DEM	8,0%	11,1%	8,3%	11,4%	11,3%	21,4%	23,8%	4,7%	100%
LOC	3,8%	13,3%	19,7%	17,1%	18,8%	14,0%	10,2%	3,2%	100%
AUX	4,6%	11,0%	13,9%	20,6%	18,3%	17,9%	9,8%	3,8%	100%
PRL	42,1%	0,0%	7,9%	0,0%	7,9%	34,1%	7,9%	0,0%	100%
TRS	8,4%	17,2%	13,3%	17,8%	13,5%	11,6%	9,9%	8,2%	100%
Tous	6,1%	9,0%	12,8%	16,7%	15,7%	17,3%	12,7%	9,7%	100%

Source : enquête AFT

La famille conduite représentant la grande majorité des salariés de la branche (71%), il est normal que la répartition des salariés de cette famille selon l'âge soit similaire à la répartition par âge constatée pour l'ensemble des salariés de la branche. On notera que les postes de conduite dans le secteur PRL (plus rare que dans le reste de la branche) sont tenus principalement par des salariés de moins de 25 ans. On peut supposer que ces mêmes jeunes, s'ils poursuivent dans la branche en tant que conducteurs, auront tendance à s'orienter vers les autres secteurs (TRM, LOC, etc.)

2.6 REPARTITION DES SALARIES PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE

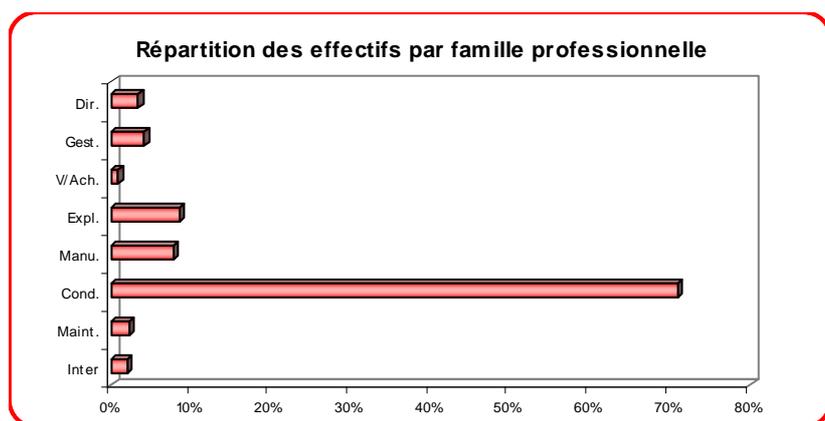
2.6.1 REPARTITION DES SALARIES PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE ET SECTEUR AGREGÉ D'ACTIVITÉ :

Tous secteurs d'activité confondus, la répartition des salariés par famille professionnelle est :

	REGIONAL	NATIONAL
Direction	3,4%	3,2%
Gestion	4,2%	5,4%
Ventes/AchTRS	0,9%	1,4%
Exploitation	8,6%	8,5%
Manutention/Magasinage	7,8%	7,2%
Conduite	71,0%	69,7%
Maintenance	2,2%	2,5%
Interprofessionnel	2,0%	2,1%
Total	100,0%	100,0%

Source : enquête AFT

La part des conducteurs routiers de la Bourgogne, largement majoritaire avec 71% des salariés est supérieure à celle constatée au niveau national.



Source : enquête AFT

Cette proportion connaît une légère hausse par rapport à l'exercice précédent (+0,8 points sur l'exercice 209). Vient ensuite la famille des exploitants avec 8,6% des effectifs et enfin la famille manutention / magasinage avec 7,8% des effectifs salariés. Ces trois familles représentent les métiers « techniques » de la branche et sont donc les plus représentés.

	Dir.	Gest.	V/Ach.	Expl.	Manu.	Cond.	Maint.	Inter	Total
TRM	406	367	86	685	631	6 758	223	76	9 231
TRV	11	62	18	63	18	1 952	77	183	2 384
DEM	7	12	7	10	29	103	0	5	173
LOC	19	29	4	21	58	453	34	8	625
AUX	48	100	27	502	303	865	16	16	1 877
PRL	4	20	0	63	201	5	3	17	314
TRS	40	71	0	20	0	1 152	0	19	1 302
Tous	534	661	142	1 363	1 239	11 289	353	324	15 906

Source : enquête AFT

	Dir.	Gest.	V/Ach.	Expl.	Manu.	Cond.	Maint.	Inter	Total
TRM	4,4%	4,0%	0,9%	7,4%	6,8%	73,2%	2,4%	0,8%	100%
TRV	0,5%	2,6%	0,8%	2,6%	0,8%	81,9%	3,2%	7,7%	100%
DEM	3,8%	6,9%	4,3%	5,7%	16,8%	59,7%	0,0%	2,8%	100%
LOC	3,0%	4,6%	0,6%	3,4%	9,2%	72,4%	5,5%	1,3%	100%
AUX	2,6%	5,3%	1,4%	26,7%	16,1%	46,1%	0,9%	0,8%	100%
PRL	1,3%	6,5%	0,1%	20,1%	64,1%	1,6%	0,9%	5,5%	100%
TRS	3,1%	5,5%	0,0%	1,5%	0,0%	88,5%	0,0%	1,4%	100%
Tous	3,4%	4,2%	0,9%	8,6%	7,8%	71,0%	2,2%	2,0%	100%

Source : enquête AFT

Si l'on regarde la répartition des effectifs en fonction des secteurs d'activités, on note certaines distinctions. Certains secteurs sont plus représentés dans la famille « conduite » ; il s'agit des transports de personnes (TRV et TRS) qui ont plus de 80% (voir 88% pour le TRS) de conducteurs dans leurs effectifs salariés.

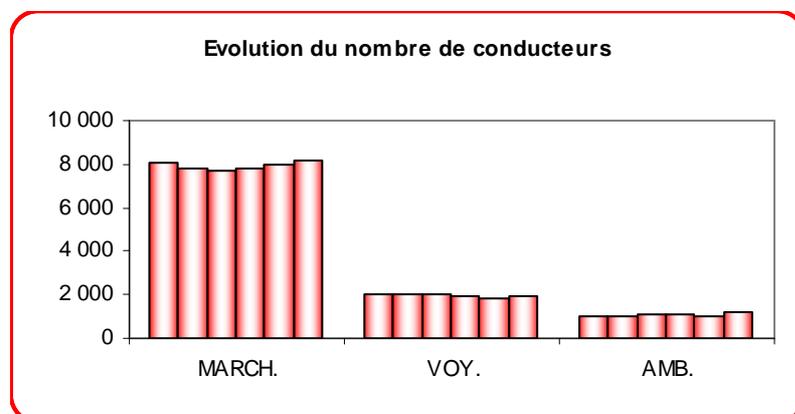
A l'inverse, leur secteur est plus marqué par du personnel de manutention : il s'agit du secteur des prestataires logistiques qui ont une activité principale de stockage. Dans le secteur du déménagement, la distinction entre les salariés de la famille « manutention/magasiner » et ceux de la famille « conduite » n'est pas toujours clairement défini dans l'enquête, car le personnel de ce secteur occupe les deux fonctions. Les pourcentages obtenus dépendent donc de la façon dont les entreprises ont identifié leurs salariés. De plus en plus de déménageurs de ce secteur passent leur permis poids lourd et deviennent ainsi conducteur-déménageur.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONDUCTEURS

Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
MARCH.	8 108	7 806	7 717	7 777	7 965	8 179
VOY.	2 006	2 006	2 014	1 917	1 880	1 952
AMB.	975	1 013	1 084	1 112	993	1 152
Total	11 089	10 825	10 815	10 806	10 838	11 283

Source : UNEDIC



Source : UNEDIC

Globalement, le nombre de conducteurs routiers n'a que peu varié durant ces cinq derniers exercices (+1,7% en 5 ans). Cependant cette évolution s'est faite en deux périodes : une forte baisse du nombre global d'effectifs de conducteurs, de -2,3% entre le 01 janvier 2003 et le 01 janvier 2007, suivi ensuite durant l'exercice 2007, d'une très forte augmentation : +4,1%. Cependant ces évolutions ne sont pas les mêmes au regard des différents secteurs d'activités.

Pour les activités du secteur de marchandises (TRM, DEM, LOC et AUX), le nombre de conducteurs a connu une diminution durant les exercices 2003 et 2004 (-4,8%) puis ce secteur a vu ses effectifs de conduite progresser de nouveau de 2004 à fin 2007 de +6%.

Pour le secteur du TRV, les effectifs des conducteurs ont été stable du 01 janvier 2003 au 01 janvier 2005, puis ont connu une baisse de 6,7% sur les exercices de 2005 et 2006, pour enfin progresser de nouveau de +3,8% sur l'exercice 2007, mais sans toutefois retrouver le nombre que ce secteur avait connu au 01 janvier 2003.

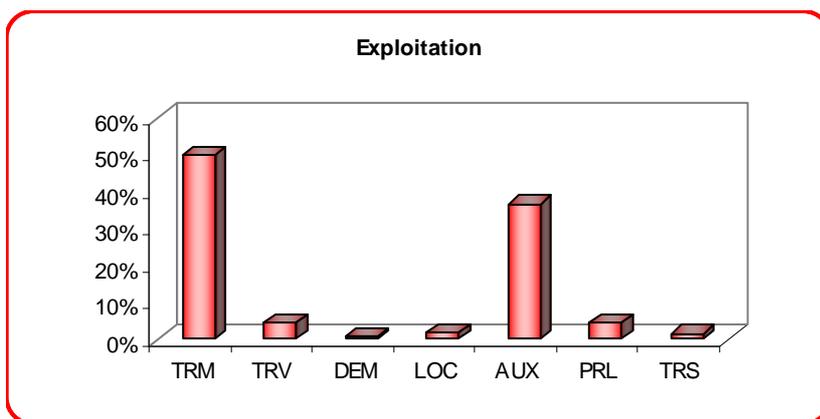
Enfin le secteur ambulanciers connaît sur cette période de cinq ans, une progression continue pour atteindre au 01 janvier 2008 une augmentation de 18,2% de conducteurs par rapport à 2003.

2.6.2 RÉPARTITION DES SALARIÉS DE CHAQUE FAMILLE PROFESSIONNELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :

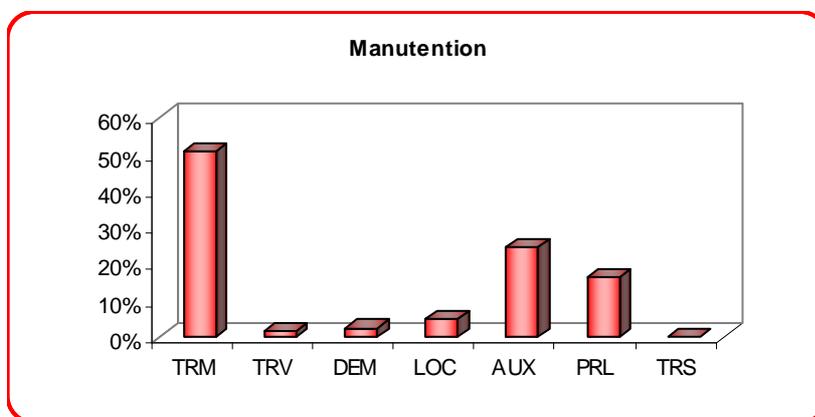
	Dir.	Gest.	V/Ach.	Expl.	Manu.	Cond.	Maint.	Inter	Tous
TRM	76,0%	55,5%	60,5%	50,2%	50,9%	59,9%	63,2%	23,3%	58,0%
TRV	2,0%	9,3%	12,7%	4,6%	1,5%	17,3%	21,8%	56,6%	15,0%
DEM	1,2%	1,8%	5,2%	0,7%	2,3%	0,9%	0,0%	1,5%	1,1%
LOC	3,5%	4,4%	2,5%	1,6%	4,6%	4,0%	9,7%	2,6%	3,9%
AUX	9,0%	15,1%	18,8%	36,8%	24,4%	7,7%	4,6%	4,9%	11,8%
PRL	0,7%	3,1%	0,3%	4,6%	16,2%	0,0%	0,8%	5,3%	2,0%
TRS	7,5%	10,8%	0,0%	1,5%	0,0%	10,2%	0,0%	5,8%	8,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le TRM regroupant 58% des salariés de la branche, il est donc logique de retrouver la majorité de chaque famille professionnelle dans ce secteur d'activités.

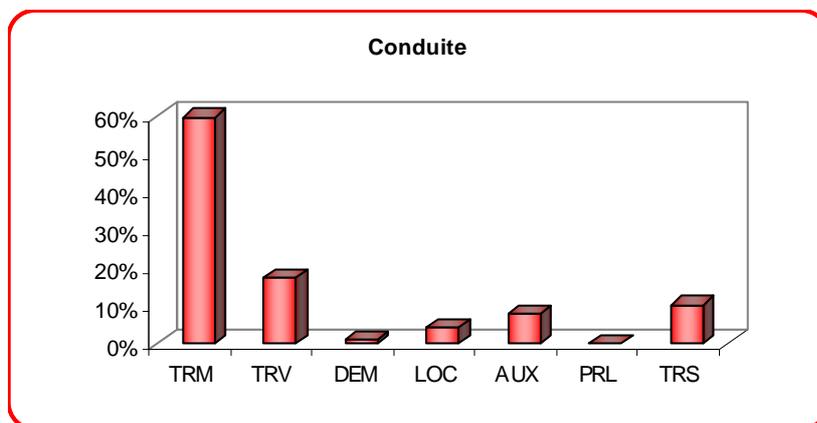
Source : enquête AFT



Source : enquête AFT



Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

Quelques remarques cependant selon certains secteurs : le secteur AUX qui est composé pour une large part d'organiseurs de transports (personnel administratif sédentaire) a un taux important d'exploitants (36,8%) ainsi que du personnel dans les familles « gestion » et « exploitations ».

D'autre part, la famille « manutention » est également présente dans le secteur des AUX mais aussi dans le secteur des prestataires logistiques (PRL). Les postes de manutentionnaires sont fortement présents dans le transport routier de marchandises (TRM) et le transport routier de voyageurs (TRV).

2.7 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP

2.7.1 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP ET SECTEUR AGRÉGÉ D'ACTIVITÉ :

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Tous
cadres	5,8%	1,0%	6,0%	4,0%	5,1%	4,4%	4,1%	4,7%
maîtrise	3,1%	3,0%	0,0%	4,5%	11,9%	11,3%	0,0%	4,0%
emp/ouv	91,2%	96,1%	94,0%	91,5%	83,0%	84,4%	95,9%	91,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête AFT

La branche professionnelle étant majoritairement représentée par les familles « conduite » et « manutentions », il est normal de retrouver des pourcentages importants dans la catégorie socioprofessionnelle « employés/ouvriers », dans laquelle appartiennent ces deux familles.

Taux de représentation des cadres et des agents de maîtrise

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Tous
taux	8,8%	3,9%	6,0%	8,5%	17,0%	15,6%	4,1%	8,8%

Source : enquête AFT

Les cadres sont plus représentés dans le secteur des AUX (organiseurs de transport) et PRL : ces deux secteurs comptant moins de salariés dans la famille conduite.

2.7.2 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP DANS LES FAMILLES PROFESSIONNELLES :

	Dir.	Gest.	V/Ach.	Expl.	Manu.	Cond.	Maint.	Inter	Tous
cadres	100%	12,0%	19,7%	6,3%	0,7%	0%	2,8%	2,2%	4,7%
maîtrise	0%	17,7%	46,2%	25,3%	5,2%	0%	11,7%	1,6%	4,0%
emp/ouv	0%	70,3%	34,0%	68,4%	94,1%	100%	85,5%	96,2%	91,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête AFT

Par définition, tous les salariés de la famille « direction » sont des cadres d'où le pourcentage de 100%. De même, il a été défini que les conducteurs sont tous enregistrés dans la famille « employés/ouvriers ».

Taux de représentation des cadres et des agents de maîtrise

	Dir.	Gest.	V/Ach.	Expl.	Manu.	Cond.	Maint.	Inter	Tous
taux	100%	29,7%	66,0%	31,6%	5,9%	0,0%	14,5%	3,8%	8,8%

Source : enquête AFT

Les taux de représentations des cadres et agents de maîtrise est de 66% pour la famille « ventes/achats ». Ce taux est en augmentation de 16 points par rapport à l'exercice précédent (augmentation la plus importante).

2.8 RÉPARTITION DES SALARIÉS (HOMMES ET FEMMES)

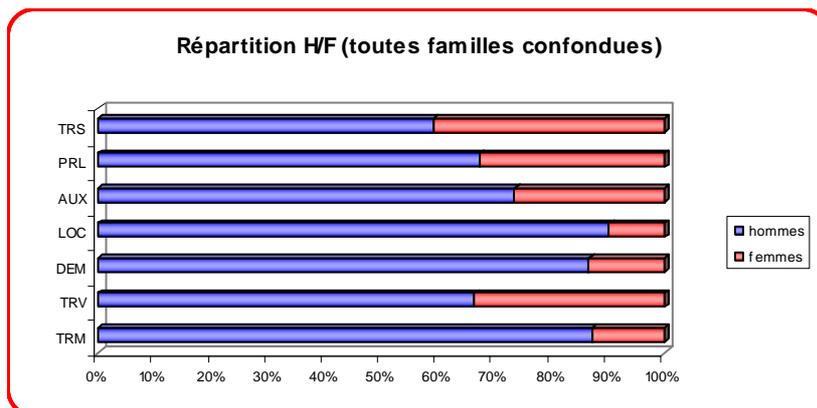
2.8.1 RÉPARTITION DES SALARIÉS (HOMMES / FEMMES) DANS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Tous
hommes	8 049	1 584	150	565	1 380	211	772	12 711
femmes	1 182	800	23	61	496	102	530	3 194
Total	9 231	2 384	173	626	1 876	313	1 302	15 905

Source : UNEDIC

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Total
hommes	87,2%	66,4%	86,7%	90,3%	73,6%	67,4%	59,3%	79,9%
femmes	12,8%	33,6%	13,3%	9,7%	26,4%	32,6%	40,7%	20,1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : UNEDIC



Source : UNEDIC

Alors qu'au 01 janvier 2007 le pourcentage des femmes de la branche, tous secteurs confondus était de 19,5%, il est de 20,1% au 01 janvier 2008, soit une faible augmentation de +0,6 points en un an.

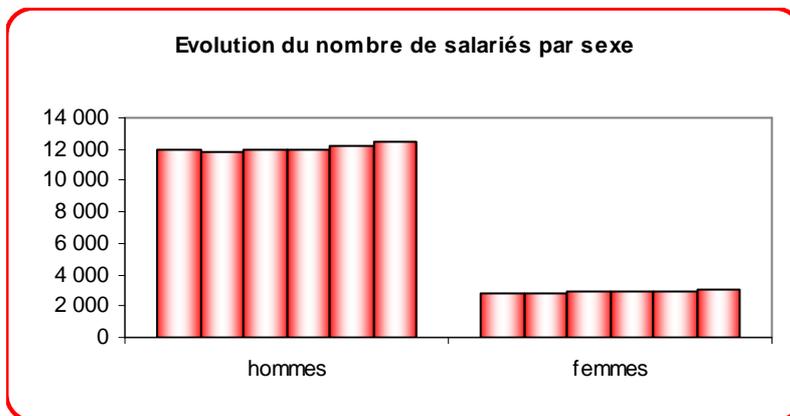
Il a augmenté d'un point dans le secteur du transport de voyageurs ainsi que dans les secteurs des prestataires logistiques (PRL) et auxiliaires de transport (AUX). Il y a eu une baisse dans les autres secteurs.

Évolution du nombre de salariés par sexe

Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
hommes	11 989	11 831	11 939	11 981	12 279	12 500
femmes	2 808	2 846	2 963	2 972	2 935	3 092
Total	14 797	14 677	14 902	14 953	15 214	15 592

Source : UNEDIC



Source : UNEDIC

Évolution de la répartition hommes/femmes

Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2005	01/01/2006	01/01/2007	01/01/2008
hommes	81,0%	80,6%	80,1%	80,1%	80,7%	80,2%
femmes	19,0%	19,4%	19,9%	19,9%	19,3%	19,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

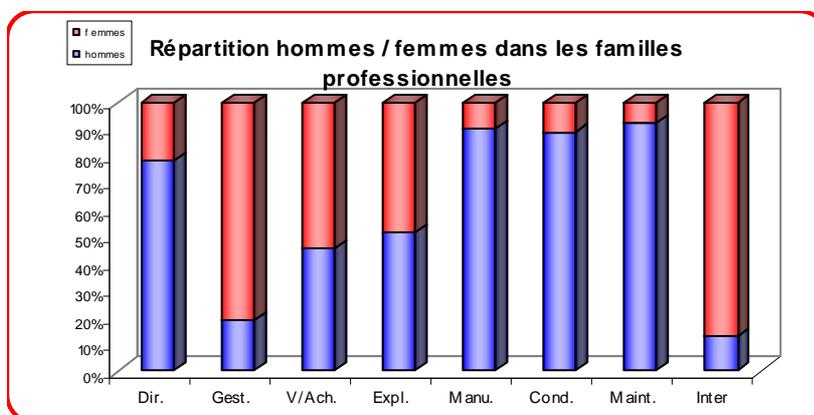
Source : UNEDIC

Au cours de ces cinq dernières années depuis le 01 janvier 2003, la proportion des femmes dans la branche, tous secteurs d'activités confondus, n'a que très peu évoluée. Elle n'a connu qu'une augmentation de 0,2 points durant cette période.

2.8.2 RÉPARTITION DES SALARIÉS (HOMMES / FEMMES) DANS LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

	Dir.	Gest.	V/Ach.	Expl.	Manu.	Cond.	Maint.	Inter	Tous
hommes	77,9%	18,6%	45,5%	51,6%	89,9%	89,0%	92,7%	13,0%	80,7%
femmes	22,1%	81,4%	54,5%	48,4%	10,1%	11,0%	7,3%	87,0%	19,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

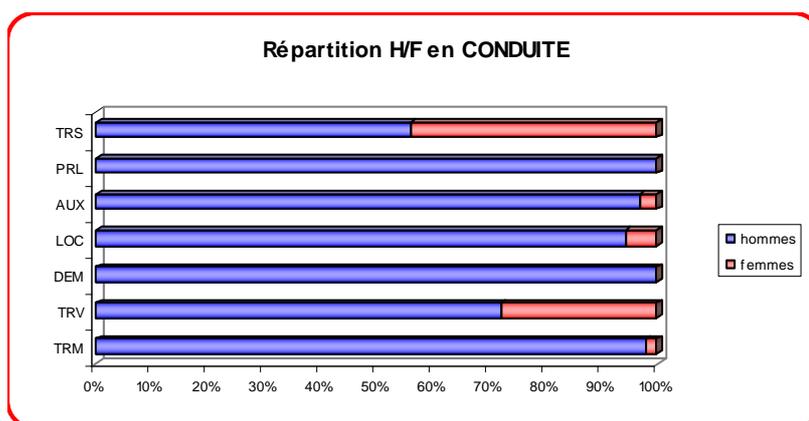
Les femmes sont largement majoritaires dans un certains nombres de familles en particulier celles qui sont d'ordre administratif (gestion, ventes/achats ou encore interprofessionnelle).

Dans la famille « exploitation », l'une des familles « techniques » de la branche, les femmes sont également très fortement représentée avec plus de 48%. Ce résultat est en progression par rapport à l'exercice précédent (43,7% au 01 janvier 2007 contre 48,4% au 01 janvier 2008).

2.8.3 RÉPARTITION HOMMES / FEMMES DANS LA FAMILLE CONDUITE

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Tous
hommes	97,9%	72,2%	100,0%	94,4%	97,0%	100,0%	56,0%	89,0%
femmes	2,1%	27,8%	0,0%	5,6%	3,0%	0,0%	44,0%	11,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

Seulement 11% des femmes appartiennent à la famille « conduite ». Ce résultat est stable par rapport à l'exercice précédent (10,8% au 01 janvier 2007). Les femmes issues de la famille conduite se retrouvent principalement dans les activités liés au transport de personnes : elles représentent 27,8% dans le secteur du transport routier de voyageurs (TRV) et 44% dans le transport routier sanitaire (TRS).

2.9 CONTRATS A TEMPS PARTIEL

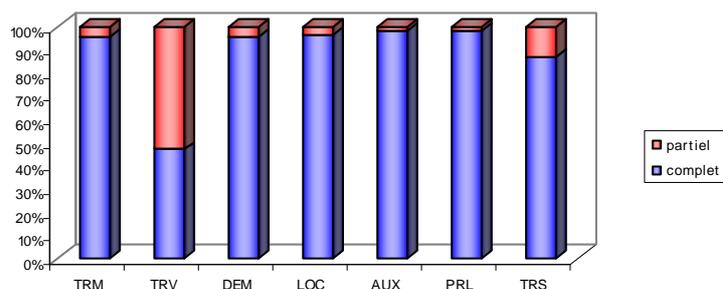
2.9.1 CONTRATS A TEMPS PARTIEL PAR SECTEUR AGREGE :

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Tous
complet	95,8%	47,0%	95,9%	96,3%	97,9%	98,3%	87,0%	88,1%
partiel	4,2%	53,0%	4,1%	3,7%	2,1%	1,7%	13,0%	11,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête AFT

Les contrats à temps partiel représentent moins de 12% des contrats de travail (ce chiffre est en léger retrait au 01 janvier 2007 avec 12,5%).

Contrats à temps partiel par secteur d'activité



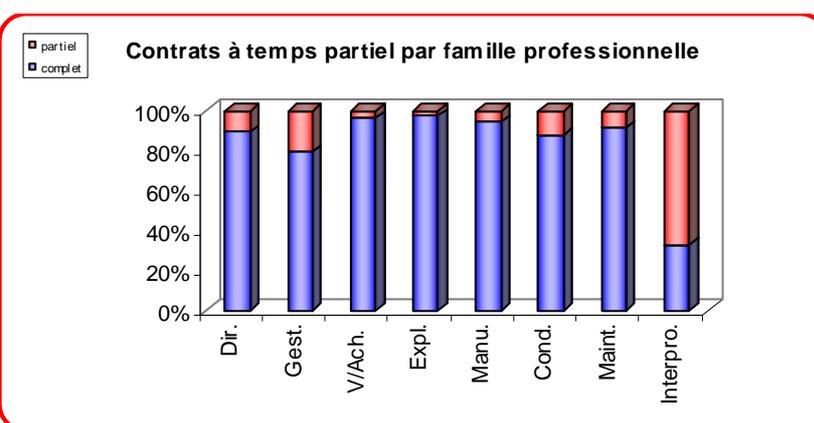
On retrouve les contrats à temps partiels principalement dans les secteurs liés au transport de personnes : 53% dans le transport routier de voyageurs et 13% dans le transport routier sanitaire.

Source : enquête AFT

2.9.2 CONTRATS A TEMPS PARTIEL PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE

	Dir.	Gest.	V/Ach.	Expl.	Manu.	Cond.	Maint.	Interpr o.	Tous
complet	89,8%	79,4%	96,2%	97,4%	94,2%	88,1%	91,4%	33,0%	88,1%
partiel	10,2%	20,6%	3,8%	2,6%	5,8%	11,9%	8,6%	67,0%	11,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

Les contrats à temps partiel sont essentiellement dans les familles professionnelles « interprofessionnelle » avec 67% et « gestion » avec 20,6%.

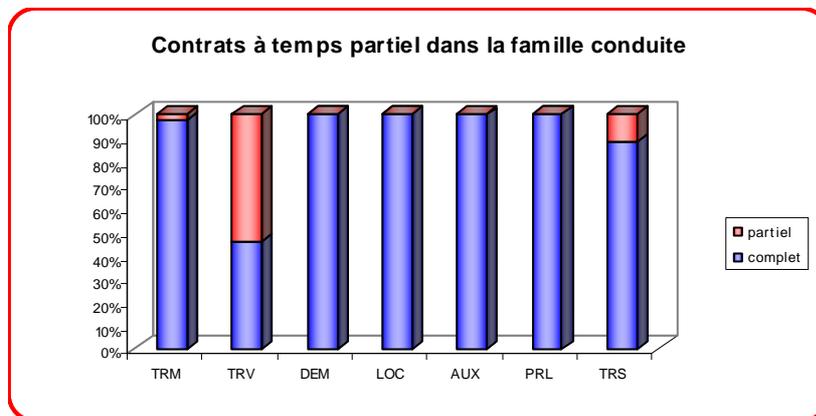
On les retrouve également dans la famille « conduite » avec 11,9% mais nous verrons plus loin que ces contrats à temps partiel, dans la famille « conduite », sont essentiellement dans le transport de personnes.

Dans les autres familles propres à la branche (exploitation et manutention), ces contrats ne dépassent pas 6%.

2.9.3 CONTRATS A TEMPS PARTIEL DANS LA FAMILLE CONDUITE :

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Tous
complet	97,9%	45,5%	100,0%	100,0%	99,9%	100,0%	88,1%	88,1%
partiel	2,1%	54,5%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	11,9%	11,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

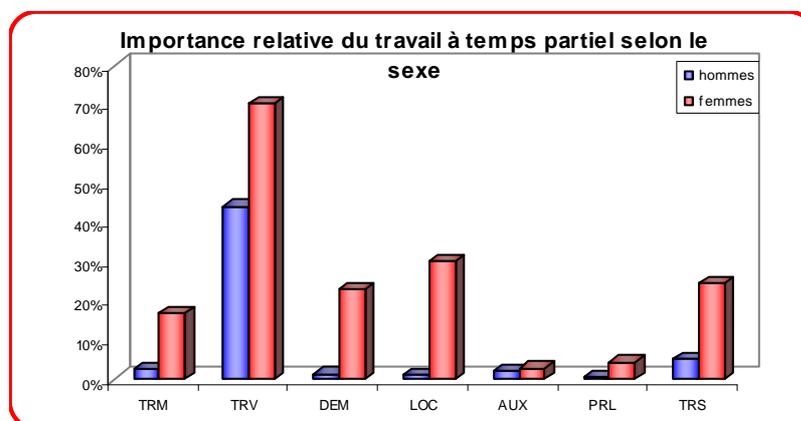
Les contrats à temps partiel dans la famille « conduite » représentent, tous secteurs confondus, 11,9%. Cependant ils sont essentiellement concentrés et dans une très large majorité (54,5%) dans le secteur du transport routiers de voyageurs ainsi que dans une moindre mesure (11,9%), dans le transport routier sanitaire.

Les contrats à temps partiel dans le transport routiers de voyageurs, ont légèrement baissé par rapport à l'exercice précédent (56,2% au 01 janvier 2007).

2.9.4 IMPORTANCE RELATIVE DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE :

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Tous
hommes	2,3%	44,1%	1,3%	0,8%	1,9%	0,6%	5,2%	7,6%
femmes	16,8%	70,5%	23,0%	29,9%	2,8%	4,2%	24,4%	29,2%
tous	4,2%	53,0%	4,1%	3,7%	2,1%	1,7%	13,0%	11,9%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

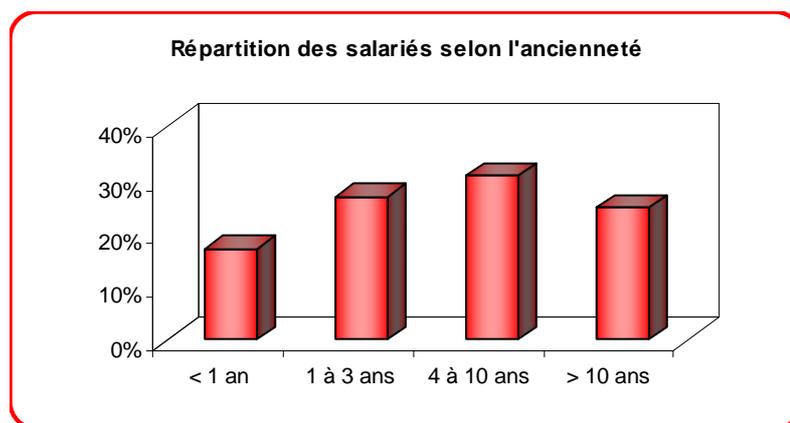
D'une manière générale, quelque soit le secteur d'activité, les contrats à temps partiel sont occupés par des femmes. 29,2% des emplois des femmes de la branche sont des contrats à temps partiel contre seulement 7,6% des contrats de travail pour les hommes. Cette répartition est encore bien plus marquée dans le transport routier de voyageurs où les femmes ont 70,5% de leur emploi qui sont à temps partiel alors que seulement 44,1% des contrats des hommes dans ce secteur sont à temps partiel.

2.10 ANCIENNETÉ DES SALARIÉS

2.10.1 RÉPARTITION DES SALAIRES SELON L'ANCIENNETÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT :

< 1 an	1 à 3 ans	4 à 10 ans	> 10 ans	Total
17,1%	27,0%	30,9%	24,9%	100%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

Les salariés de la branche sont globalement stables dans leurs emplois.

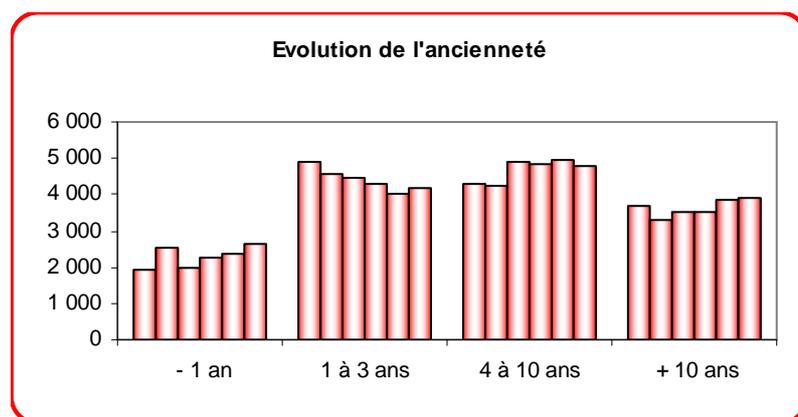
ÉVOLUTION SUR 5 ANS

Rappel : ces données chiffrées ne comprennent pas les prestations logistiques (PRL)

Ancienneté	01/01/2003	%	01/01/2004	%	01/01/2005	%	01/01/2006	%	01/01/2007	%	01/01/2008	%
- 1 an	1 942	13,1	2 535	17,3	1 965	13,2	2 247	15	2 373	15,6	2 669	17,2
1 à 3 ans	4 893	33	4 579	31,2	4 475	30	4 304	28,8	4 043	26,6	4 201	26,9
4 à 10 ans	4 272	28,9	4 264	29	4 921	33	4 856	32,5	4 937	32,4	4 794	30,7
+ 10 ans	3 690	25	3 299	22,5	3 541	23,8	3 547	23,7	3 861	25,4	3 928	25,2
Total	14 797	100	14 677	100	14 902	100	14 954	100	15 214	100	15 592	100

Source : enquête AFT

Au cours de ces cinq dernières années, on constate une diminution du nombre de salariés ayant une ancienneté inférieure à 4 ans et une légère augmentation du nombre de salariés ayant une ancienneté supérieure à 4 ans. Ceci peut mettre en évidence une moins grande mobilité des salariés dans la Bourgogne : ils sont plus stables dans les établissements.



Source : enquête AFT

Cette stabilité est surtout mise en évidence après 4 ans d'ancienneté. On remarque cependant une augmentation de la mobilité des salariés durant leur première année dans l'entreprise.

2.10.2 ANCIENNETÉ DES SALARIÉS SELON L'ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT :

	< 1 an	1 à 3 ans	4 à 10 ans	> 10 ans	Total
TRM	18,9%	23,9%	29,2%	28,1%	100%
TRV	15,0%	33,1%	33,0%	18,8%	100%
DEM	21,8%	7,8%	34,0%	36,3%	100%
LOC	16,7%	23,9%	36,1%	23,3%	100%
AUX	12,6%	29,9%	35,7%	21,8%	100%
PRL	14,8%	31,8%	41,1%	12,3%	100%
TRS	14,7%	37,1%	27,2%	20,9%	100%
Tous	17,1%	27,0%	30,9%	24,9%	100%

Source : enquête AFT

Le secteur du déménagement est celui qui connaît le plus fort taux de mobilité durant la première année (21,8%). Les secteurs des auxiliaires de transport (AUX) et des prestataires logistiques (PRL) ont une plus forte proportion de salariés ayant une ancienneté de 4 à 10 ans.

2.10.3 ANCIENNETÉ DES SALARIÉS PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE :

	< 1 an	1 à 3 ans	4 à 10 ans	> 10 ans	Total
Direction	2,3%	5,6%	25,1%	67,0%	100%
Gestion	11,1%	19,5%	33,8%	35,7%	100%
Vte/AchTRS	12,1%	20,6%	28,2%	39,1%	100%
Exploit.	11,3%	19,0%	37,7%	32,0%	100%
Manut/Mag.	11,6%	27,7%	36,2%	24,5%	100%
Conduite	19,7%	29,4%	29,4%	21,5%	100%
Mainten.	17,2%	17,9%	33,8%	31,1%	100%
Interprof.	11,1%	38,2%	39,1%	11,6%	100%
Tous	17,1%	27,0%	30,9%	24,9%	100%

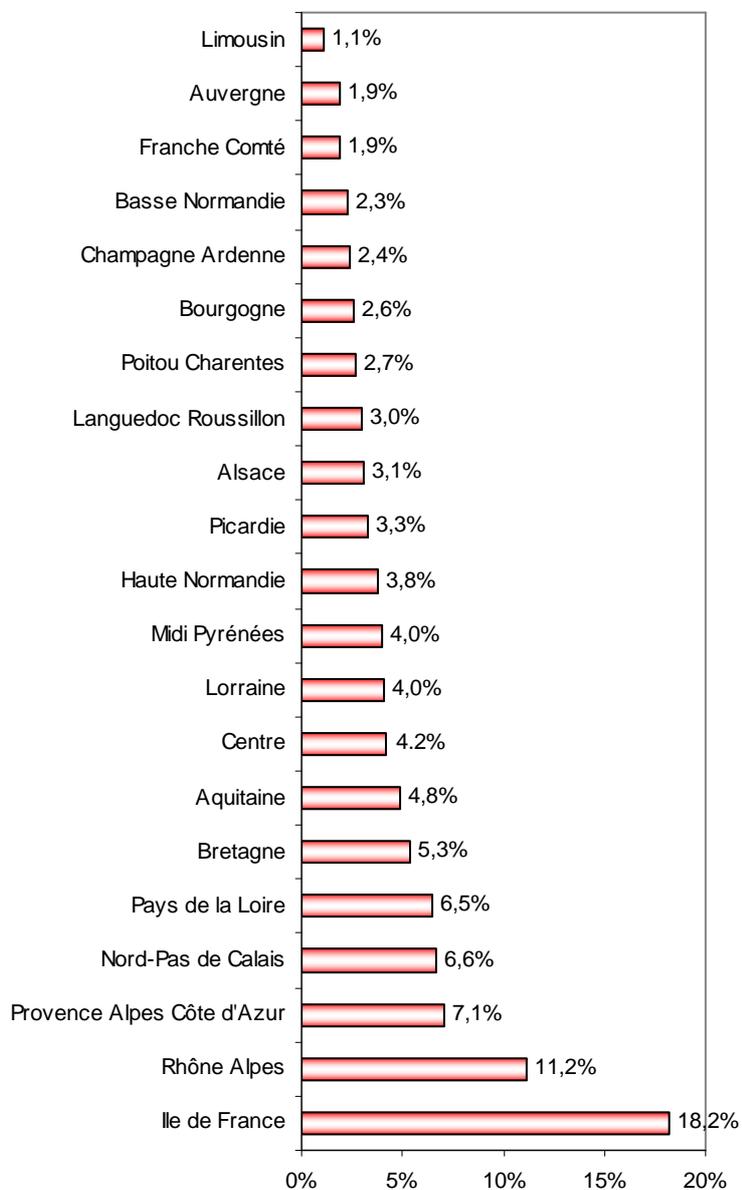
Source : enquête AFT

Sur les postes dis « interprofessionnel » (gestion, ventes/achats et direction », l'ancienneté est relativement importante : de 4 à 10 ans.

Dans la famille « conduite », l'ancienneté des salariés est plus faible (inférieure à 3 ans).

2.11 SITUATION DE LA RÉGION PAR RAPPORT AU NATIONAL :

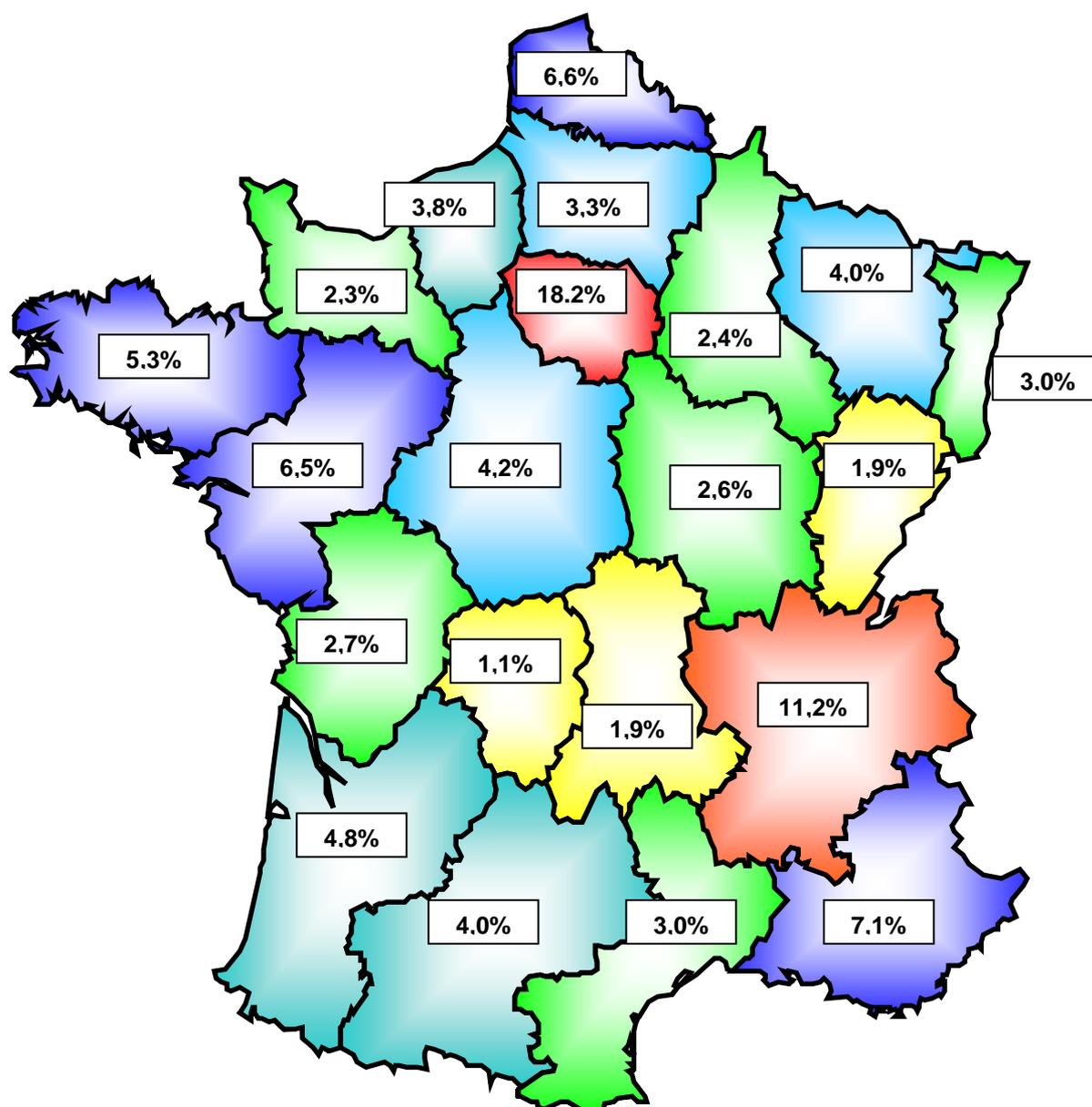
Répartition des effectifs par région



La région Bourgogne comptabilise 2,6% de l'ensemble des salariés de la branche.

Source : UNEDIC

Répartition des effectifs par région



3



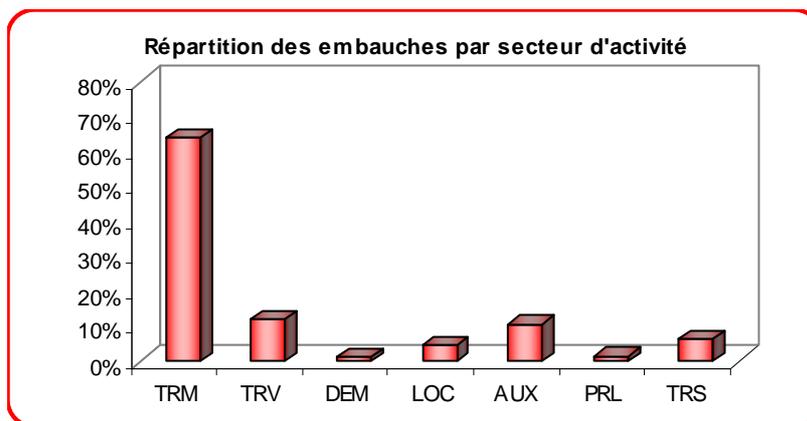
L'emploi

3- L'EMPLOI

3.1 ESTIMATION DES EMBAUCHES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

SECTEURS	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Tous
représentativité du secteur	58,0%	15,0%	1,1%	3,9%	11,8%	2,0%	8,2%	100%
répartition des embauches	63,9%	12,1%	1,2%	4,5%	10,6%	1,5%	6,2%	100%
taux d'embauche	22,7%	16,7%	21,8%	23,8%	18,5%	15,8%	15,7%	20,6%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

Le secteur du transport routier de marchandises (TRM) est le plus représenté dans la Branche et le nombre d'embauches qu'il a effectué durant la période est également largement majoritaire (63,9%) ; ce qui nous donne un taux d'embauche important. Cependant, en proportion, c'est le secteur de la location qui a le plus recruté par rapport au nombre de ses salariés (taux d'embauche de 27,8%). Le taux d'embauche du secteur du transport routier de marchandises (TRM) est en augmentation par rapport à l'exercice précédent : les embauches de ce secteur ont augmenté de 11,5 points alors qu'en même temps, celle du transport routier de voyageurs (TRV) ont baissées (taux d'embauche en baisse de 5,3 points).

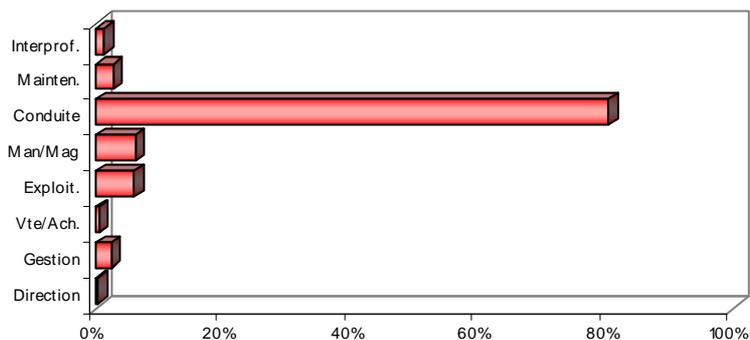
3.2 ESTIMATION DES EMBAUCHES PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE

FAMILLES	Dir	Ges	V/A	Expl	Manu	Cond	Main	Inter	Tous
représentativité des FP	3,4%	4,2%	0,9%	8,6%	7,8%	71,0%	2,2%	2,0%	100%
répartition des embauches	0,4%	2,4%	0,6%	6,0%	6,3%	80,4%	2,6%	1,3%	100%
taux d'embauche	2,3%	12,1%	13,3%	14,4%	16,6%	23,4%	24,5%	13,1%	20,6%

Source : UNEDIC

Les embauches se sont très largement concentrées sur la famille professionnelle la plus représentée dans la Branche : la famille « conduite » : 80,4% des embauches ont eu lieu dans cette famille, contre 74,5% au cours de l'exercice précédent. Le taux d'embauche est donc plus important que sur l'ensemble des familles (20,6%), la maintenance a également recruté en nombre par rapport à ses effectifs (taux d'embauche de 24,5%). Le taux d'embauche de la famille exploitation est en léger recul par rapport à celui constaté lors de l'exercice précédent (14,4% en 2007 contre 16,1% en 2006).

Répartition des embauches par famille professionnelle



La famille « conduite » reste bien évidemment largement majoritaire avec plus de 80% des embauches totales de la branche.

Source : enquête AFT

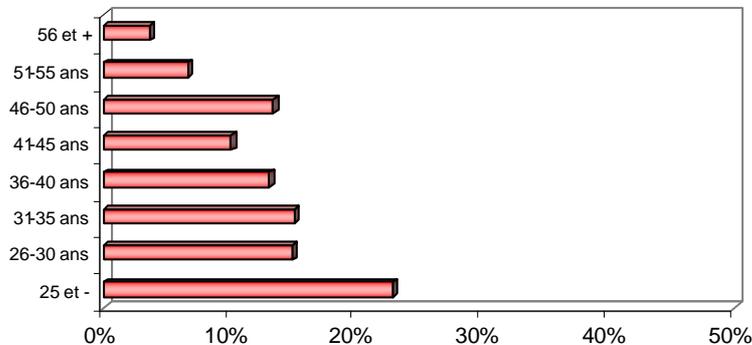
3.3 ESTIMATION DES EMBAUCHES PAR TRANCHE D'ÂGE

3.3.1 ESTIMATION DES EMBAUCHES PAR TRANCHE D'ÂGES, TOUTES FAMILLES CONFONDUES :

	25 et -	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	41-45 ans	46-50 ans	51-55 ans	56 et +	Total
%	22,9%	15,0%	15,1%	13,1%	10,1%	13,4%	6,7%	3,7%	100,0%

Source : enquête AFT

Répartition des embauches par âge



Source : enquête AFT

Si l'on regroupe par des tranches d'âges plus importantes, on constate que 38% des embauches sont réalisées pour des salariés de moins de 30 ans.

51% des embauches sont faites auprès des salariés de 30 à 45 ans et 24% auprès des salariés de plus de 45 ans.

Il n'y a pas d'évolution notable par rapport à l'exercice précédent.

3.3.2 ESTIMATION DES EMBAUCHES DE CONDUCTEURS DE MOINS DE 26 ANS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :

TRM	71,4%
TRV	10,7%
DEM	0,8%
LOC	2,3%
AUX	5,6%
PRL	0,0%
TRS	9,3%
Total	100,0%

Source : enquête AFT

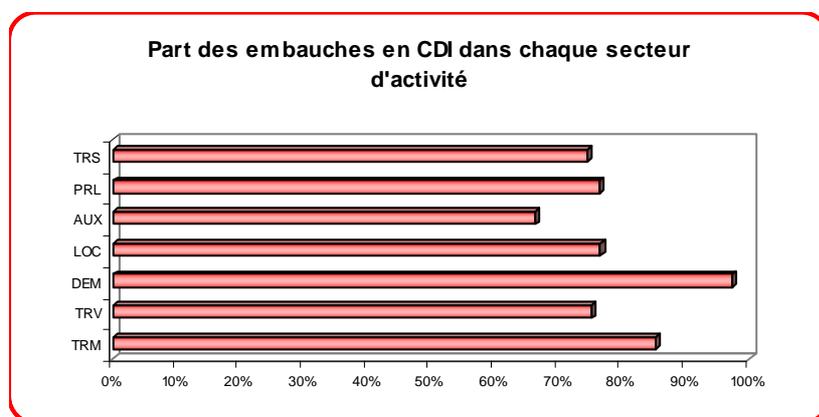
La part des embauches de salariés de moins de 26 ans est assez notable dans le secteur du transport routier de voyageurs (en hausse de 6 points par rapport à l'exercice précédent), de même que dans le secteur du transport sanitaire (compte tenu des contrats de permis dans ces secteurs).

3.4 ESTIMATION DES EMBAUCHES EN CDI

3.4.1 ESTIMATION DES EMBAUCHES EN CDI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOUS
CDI	85,3%	75,2%	97,3%	76,7%	66,5%	76,5%	74,6%	81,1%

Source : enquête AFT



Source : enquête AFT

Le CDI reste largement majoritaire dans les embauches de la branche, quelque soit les secteurs d'activités concernés. Les CDD ne restent utilisés que pour les raisons propres à ce type de contrats : remplacement de salariés, surcroit d'activité, travail saisonnier.

3.4.2 ESTIMATION DES EMBAUCHES EN CDI PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE :

	CDI
Direction	96,8%
Gestion	72,0%
Vte/AchTRS	88,4%
Exploit.	56,6%
Manut/Mag.	62,5%
Conduite	85,1%
Mainten.	69,3%
Interprof.	66,0%
Tous	81,1%

Source : enquête AFT

Quelques soit le secteur d'activité les embauches se sont faites majoritairement en CDI. La famille « exploitation » est celle qui a eu le taux d'embauches en CDI le plus faible, mais il reste cependant important (56,6%).

3.4.3 ESTIMATION DES EMBAUCHES EN CDI PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT :

taille	CDI
de 1 à 9	77,9%
de 10 à 49	86,2%
50 et plus	78,0%
Total	81,1%

Source : enquête AFT

Les CDI sont présents majoritairement dans l'ensemble des établissements, quelque soit leur taille.

3.4.4 TRANSFORMATION DES CDD EN CDI :

CDD->CDI	3,4%
CDD->CDD	0,0%
Fin de contrat	96,6%
Total	100,0%

Source : enquête AFT

Le taux très important (96,6%) de fin de contrats des CDD montre que ce type de contrat n'est généralement pas poursuivi par un CDI, mais bien pour des raisons ponctuelles.

3.5 TAUX DE ROTATION DONT DÉPARTS ET MOTIFS

Taux de rotation : $\frac{\text{entrées} + \text{départs}}{2 \times \text{effectifs}}$

3.5.1 TAUX DE ROTATION PAR SECTEUR AGRÉGÉ :

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOUS
taux rot°	21,3%	14,9%	18,1%	23,7%	19,0%	12,9%	16,1%	19,5%

Source : enquête AFT

Le taux de rotation le plus élevé se situe dans le secteur de la location, suivi ensuite du transport routier de marchandises.

3.5.2 TAUX DE ROTATION PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE :

	Dir.	Gest.	V/Ach.	Expl.	Manu.	Cond.	Maint.	Inter.	Tous
taux rot°	3,4%	12,1%	9,5%	15,0%	18,0%	21,5%	25,7%	15,5%	19,5%

Source : enquête AFT

Les taux de rotation les plus élevés se retrouvent dans les familles « conduite » et « maintenance » : emplois qui ont offert le plus de mobilité sur cet exercice. La manutention a également un taux de rotation relativement plus important que les autres secteurs de la Branche

3.5.3 ESTIMATION DES DÉPARTS PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE :

	Dir.	Gest.	V/Ach.	Expl.	Manu.	Cond.	Maint.	Inter.	Tous
départs	0,8%	2,7%	0,3%	7,3%	8,2%	75,5%	3,2%	2,0%	100%

Source : enquête AFT

Compte tenu que les conducteurs représentent la grande majorité des emplois de la Branche, il est normal de retrouver dans cette famille, le plus fort taux de départs. Ce taux est en augmentation par rapport à l'exercice précédent (75,5% contre 70,7% durant l'exercice 2006)

3.5.4 MOTIFS DES DÉPARTS :

3.5.4.1 Motifs des départs, toutes familles confondues :

Fin essai	Démission	Fin CDD	Fin CNE	Lic. éco.	Lic. autre	Retraite	Transfert	Autres
4,2%	45,9%	12,0%	0,0%	0,8%	13,5%	10,3%	11,5%	1,8%

Source : enquête AFT

Bien que les démissions restent largement majoritaires dans les motifs de départs (près de 46 %), ce taux est en baisse par rapport à l'exercice précédent (il représentait au 01 janvier 2007 : 43,3% des motifs). On note ainsi une progression du taux de motifs de départs liée aux licenciements autres (11,5% en 2006), aux départs en retraite (9,8% en 2006) et plus encore aux motifs dus aux transferts d'établissement qui mettent en évidence les mouvements de regroupement qui s'opèrent actuellement dans la Branche Professionnelle.

3.5.4.2 Motifs des départs des salariés, sous CDI, dans la famille conduite :

Fin essai	Démission	Fin CNE	Lic. éco.	Lic. autre	Retraite	Transfert	Autres
3,4%	54,3%	0,0%	1,2%	12,7%	12,0%	13,8%	2,6%

Source : enquête AFT

Ce qui a été constaté précédemment pour l'ensemble des salariés de la Branche, l'est évidemment pour la famille conduite qui représente 71% des salariés de la Branche. Le taux de transfert d'un établissement à l'autre est plus important pour cette famille et en progression de 11,1 points par rapport à l'exercice précédent (2,6% en 2006).

3.6 LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

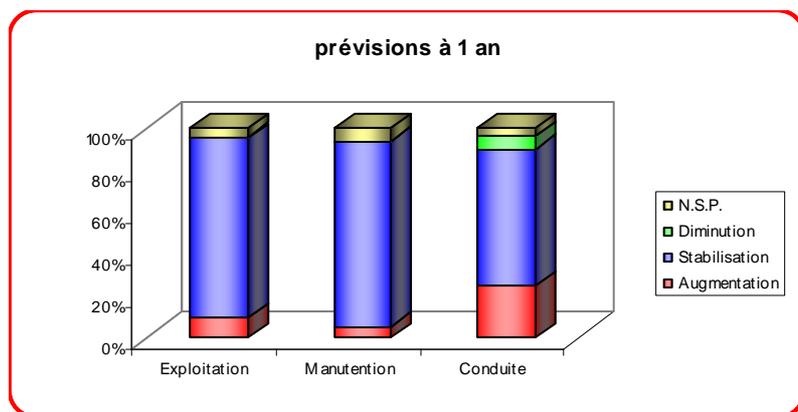
☞ Prévisions à un an :

Famille	Exploitation	Manutention	Conduite
Augmentation	10%	5%	25%
Stabilisation	85%	88%	65%
Diminution	0%	0%	6%
N.S.P.	5%	6%	4%

Source : enquête AFT

Lors de l'enquête auprès des professionnels (printemps 2008), ceux-ci ont estimé leurs prévisions d'embauches à un an de 25% pour la famille conduite et 10 % pour la famille exploitation. Ceci bien évidemment ne tenant pas compte des événements économiques de la fin de l'année 2008.

Nous noterons cependant qu'au moment de cette enquête, un grand nombre de professionnels interrogés restait sur l'optique d'une stabilisation.



Source : enquête AFT

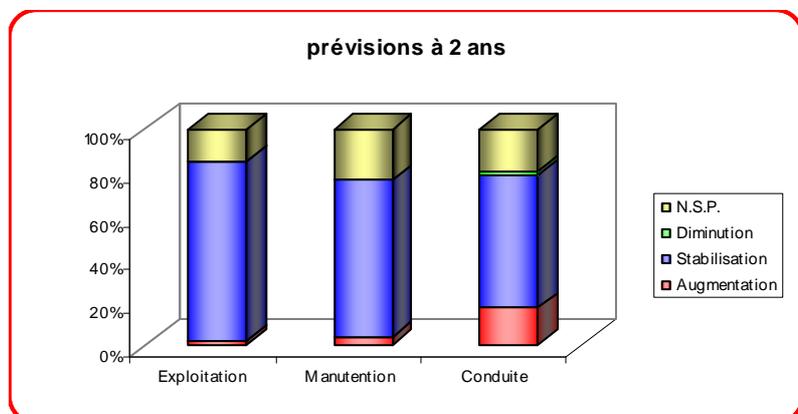
Bien évidemment ces résultats doivent être remis dans le contexte de l'enquête, faite en début d'année 2008.

☞ Prévisions à deux ans :

Famille	Exploitation	Manutention	Conduite
Augmentation	2%	4%	17%
Stabilisation	83%	73%	61%
Diminution	0%	0%	2%
N.S.P.	15%	24%	20%

Source : enquête AFT

Mêmes remarques que précédemment.



Source : enquête AFT

3.7 MARCHÉ DE L'EMPLOI

Les données relatives au secteur des transports sont celles qui concernent les 13 codes d'activité correspondant à l'ancien champ (hors 631 E).

3.7.1 Les offres d'emploi enregistrées en 2008

3.7.1.1 Les offres d'emploi enregistrées, par métiers

Le 5 janvier 2009, l'ANPE a fusionné avec les ASSEDIC pour donner Pôle Emploi. Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de Pôle Emploi : Elles ne recensent donc que les offres d'emplois qui ont été adressées à Pôle Emploi.

Dans ce tableau, figure l'ensemble des offres d'emploi enregistrées par métiers, tous secteurs d'activité confondus qu'ils soient issus de la branche professionnelle du transport et des activités auxiliaires ou d'une autre branche professionnelle.

code Emploi /métier	Emploi durable			Emploi temporaire			Emploi Occasionnel	
	CDI	CDD de plus de 13 mois	CDD de 7 à 12 mois	CDD de 4 à 6 mois	CDD de 1 à 3 mois	Mission de + d'un mois	CDD de moins de 1 mois	Mission de moins d'un mois
43111 – Conducteur/trice de transport de particuliers	89		9	20	46	3	15	1
43112 – conducteur de transport en commun (réseau routier)	171		22	13	18	4	2	2
43113 – conducteur/trice -livreur	274	5	18	100	217	42	37	10
43114 – conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	697	79	61	91	225	372	32	54
43311 – agent du stockage et de la répartition de marchandises	444	21	52	134	302	430	45	172
43312 – agent de la manipulation et de déplacement des marchandises	106	10	29	118	195	354	85	173
43313 – Déménageur	6	2	6	13	12		34	41
43331 – Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	5			2	2			
43332 – Affréteur	36	1	1	4	2	4		
43333 – litigeur transport		1						
61311 – Responsable Logistique	59	2	3	13	4	36	2	2
61312 – Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	45		1	4	4	9		
61313 – Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	3			1				

Source : Direction Régionale ANPE Bourgogne - 2008

(*) N.B. Le code ROME 43111 comprend les métiers suivants : Conducteur/Conductrice de véhicule sanitaire léger, Conducteur ambulancier/Conductrice ambulancière, mais aussi Conducteur/Conductrice de taxi, Conducteur/Conductrice de pompes funèbres, Chauffeur de direction...

3.7.1.2. Les taux de satisfaction des offres d'emplois enregistrées par métiers

code Emploi /métier	Emploi durable			Emploi temporaire			Emploi Occasionnel	
	CDI	CDD de plus de 13 mois	CDD de 7 à 12 mois	CDD de 4 à 6 mois	CDD de 1 à 3 mois	Mission de + d'un mois	CDD de moins de 1 mois	Mission de moins d'un mois
43111 – Conducteur/trice de transport de particuliers	74,7 %		80 %	91,3 %	77,3 %	100 %	87,5 %	100 %
43112 – conducteur de transport en commun (réseau routier)	87,9 %		89,7 %	85,7 %	58,8 %	100%	100 %	100 %
43113 – conducteur/trice -livreur	85,9 %	100 %	94,7 %	92 %	89,2 %	81,4 %	83,8 %	90 %
43114 – conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	80,7 %	100 %	96,2 %	83,7 %	84,4 %	82,3 %	84,4 %	77,4 %
43311 – agent du stockage et de la répartition de marchandises	86,1 %	85 %	87, %	90,2 %	94,7 %	93,1 %	93,6 %	97,4 %
43312 – agent de la manipulation et de déplacement des marchandises	84 %	66,7 %	86,2 %	95,1 %	90,4 %	86,9 %	97,7 %	93,2 %
43313 – Déménageur	57,1 %	50%	100 %	75 %	91,7 %		94,1 %	97,6 %
43331 – Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	100 %		100 %		100 %	100 %		
43332 – Affréteur	75 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		
43333 – litigeur transport		100 %						
61311 – Responsable Logistique	79,2 %		75 %	100 %	60 %	74,3 %	100 %	100 %
61312 – Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	65,9 %		100 %	60 %	60 %	90 %		
61313 – Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	100 %		100 %					

Source : Direction Régionale ANPE Bourgogne - 2008

Le taux de satisfaction des offres d'emploi se calcule par le nombre d'offres d'emploi satisfaites au cours d'une année sur le nombre d'offres d'emploi sorties au cours de la même année (x 100). Il est généralement considéré comme traduisant les éventuelles difficultés que rencontrent les entreprises à satisfaire leurs besoins de main d'œuvre : une augmentation de ce taux est interprétée comme une diminution des difficultés de recrutement. Toutefois, dans un contexte de retournement conjoncturel, lorsque les entreprises sont amenées à annuler ou reporter leur projet de recrutement – et donc à retirer leur offre d'emploi –, le taux de satisfaction mesuré diminue mécaniquement.

3.7.1.3 Les offres d'emplois enregistrées et les taux de satisfaction pour la branche professionnelle du transport et des activités auxiliaires.

			OFFRES ENREGISTREES		TAUX DE SATISFACTION DES OFFRES	
			CDI	CDD	CDI	CDD
TRV	4939 A	Transports routiers réguliers de voyageurs	120	44	88,6 %	78,4 %
	4939 B	Autres transports routiers de voyageurs	37	5	85,7 %	83,3 %
TRM	4941 A	Transports routiers de fret interurbains	422	155	78,5 %	88,2 %
	4941 B	Transports routiers de fret de proximité	136	151	80,7 %	84,6 %
	5320 Z	Autres activités de postes et de courriers	2	1	100 %	100 %
DEM	4942 Z	Services de Déménagements	13	5	71,4 %	57,1 %
LOC	4941 C	Location de camions avec chauffeur	57	10	79,7 %	88,9 %
	7712 Z	Location et location –bail de camions	12	5	100 %	28,6 %
AUX	5229 A	Messagerie, fret express	30	106	78 %	89 %
	5229 B	Affrètement et organisations des transports	27	17	74,1 %	89,5 %
PRL	5210 B	Entreposage et stockage non frigorifique	24	34	85 %	94,1 %
TRS	8690 A	Ambulances	66	37	72,1 %	86,8 %

Source : Direction Régionale ANPE Bourgogne - 2008

Remarque : les offres d'emploi enregistrées pour l'activité de sécurité privée n'ont pas été reprises dans le tableau ci-dessus car nous n'avons pas le détail des activités propres concernées par notre branche professionnelle, à savoir les offres enregistrées uniquement pour l'activité de transport de fonds.

3.7.2 Les demandeurs d'emploi enregistrés

3.7.2.1. Les demandeurs d'emploi enregistrés au cours de l'année 2008, par tranche d'âge et par sexe.

Remarque : les demandeurs d'emploi enregistrés dans le tableau ci-dessous correspondent aux catégories 1, 2 et 3 : ce qui signifie que ces personnes sans emploi à la recherche d'un emploi sont immédiatement disponibles

	Moins de 25 ans			25 à 49 ans			50 ans et plus		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
43111 – Conducteur/trice de transport de particuliers	33	15	48	182	104	286	31	14	45
43112 – conducteur de transport en commun (réseau routier)	10	2	12	107	58	165	72	17	89
43113 – conducteur/trice -livreur	311	17	328	1201	144	1345	216	12	228
43114 – conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	163	9	172	1298	56	1354	238	6	244
43311 – agent du stockage et de la répartition de marchandises	1020	158	1178	2032	398	2430	270	51	321
43312 – agent de la manipulation et de déplacement des marchandises	721	43	764	1734	104	1838	204	13	217
43313 – Déménageur	22	0	22	40	0	40	2	0	2
43331 – Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	1	1	2	11	7	18	0	1	1
43332 – Affréteur	9	4	13	23	14	37	3	2	5
43333 – litigeur transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0
61311 – Responsable Logistique	17	17	34	91	53	144	17	4	21
61312 – Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	5	4	9	47	26	73	22	1	23
61313 – Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	0	2	2	3	0	3	0	0	0

Source : Direction Régionale ANPE Bourgogne - 2008

3.7.2.2. Les demandeurs d'emploi enregistrés en fin de période, fin décembre 2008

Remarque : les demandeurs d'emploi enregistrés dans le tableau ci-dessous correspondent aux catégories 1, 2 et 3 : ce qui signifie que ces personnes sans emploi à la recherche d'un emploi sont immédiatement disponibles

43111 – Conducteur/trice de transport de particuliers	183	43332 – Affréteur	23
43112 – conducteur de transport en commun (réseau routier)	144	43333 – litigeur transport	1
43113 – conducteur/trice -livreur	1048	61311 – Responsable Logistique	118
43114 – conducteur de transport de marchandises (réseau routier)	932	61312 – Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises	58
43311 – agent du stockage et de la répartition de marchandises	2177	61313 – Responsable d'exploitation des transports routiers de voyageurs	3
43312 – agent de la manipulation et de déplacement des marchandises	1551	43331 – Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises	9
43313 – Déménageur	26		

Source : Direction Régionale ANPE Bourgogne - 2008

3.8 RECOURS A L'INTÉRIM

Recours à des emplois intérimaires pour des **postes de conduite** par activité :

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	AMB	Tous
2007	35%	4%	9%	21%	45%	4%	26%	30%
2008	22%	-	47%	5%	43%	30%	10%	20%

Source : enquête AFT

☞ Par taille :

	2007	2008
1 à 4 salariés	9%	8%
5 à 9 salariés	41%	19%
10 à 49 salariés	39%	27%
50 salariés et +	53%	41%

☞ Evaluation des postes selon la durée des missions :

	1 jour	2 jours à 1 semaine	1 à 2 semaines	2 à 4 semaines	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 mois et +	Total
TRM	10%	29%	52%	3%	4%	1%	1%	100%
TRV	-	-	-	-	-	-	-	-
DEM	-	22%	8%	32%	38%	-	-	100%
LOC	-	-	-	100%	-	-	-	100%
AUX	2%	9%	26%	37%	7%	8%	10%	100%
PRL	-	-	9%	91%	-	-	-	100%
AMB	-	25%	-	-	75%	-	-	100%
Total	9%	28%	50%	5%	5%	2%	1%	100%

4



La formation

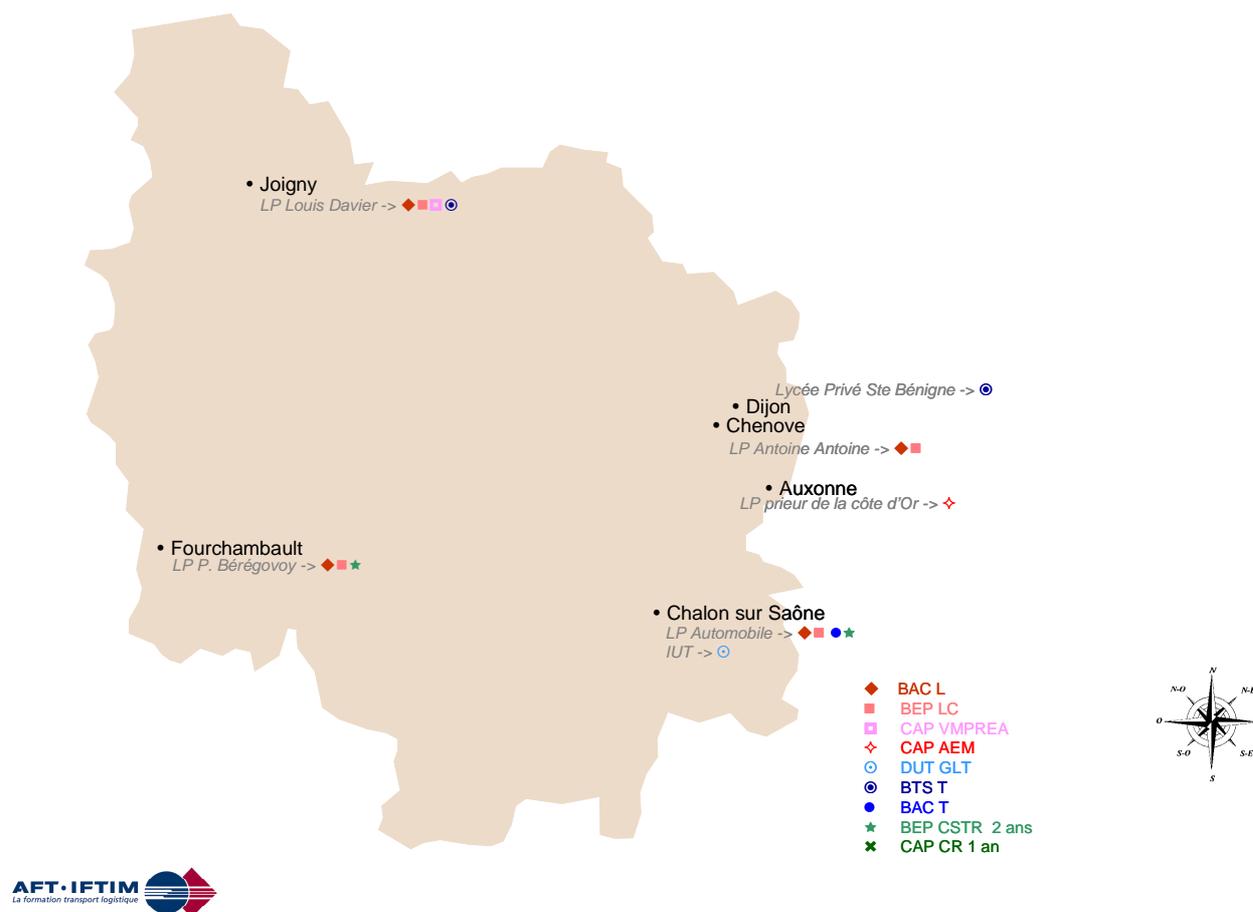
4- LA FORMATION

4.1 LA FORMATION D'ACCES AU MÉTIER

4.1.1 ETAT DES LIEUX DES FORMATIONS EDUCATION NATIONALE (effectif sortant diplômé)

DIPLOMES TRANSPORT & LOGISTIQUE	LIEUX	RESULTATS 2007			RESULTATS 2008			
		Présentés	Admis	%	Présentés	Admis	%	% National
DUT Gestion Logistique Transport	CHALON/ SAONE I.U.T.	48	36	75 %	19	17	89,5%	N.C
BTS Transport	DIJON Lycée Privé St Bénigne	16	12	75 %	26	23	88 %	83 %
	JOIGNY LP Louis Davier	12	9	75 %	10	10	100%	
BAC.PRO. Logistique	LONGVIC CFA-TL / AFT	19	10	53 %	18	11	61 %	72 %
	CHENOVE Lycée Antoine Antoine	12	7	58 %	16	8	50 %	
	CHALON/SAÔNE LP des Métiers du Transport	11	11	100%	9	9	100%	
	JOIGNY LP Louis Davier	12	6	50 %	15	10	67 %	
	FOURCHAMBAULT LP P. Bérégovoy	15	6	40 %	13	12	92 %	
BAC. PRO Exploitation des Transports	CHALON/SAÔNE LP des Métiers du Transport	11	11	100%	7	7	100%	82 %
BEP Conduite & Services	FOURCHAMBAULT LP P. Bérégovoy	21	15	71%	21	16	76 %	63 %
	CHALON/SAÔNE LP des Métiers du Transport	47	35	74 %	45	33	73 %	
BEP Logistique & Commercialisation	LONGVIC CFA-TL / AFT	14	11	79 %	14	13	93%	87 %
	CHENOVE Lycée Antoine Antoine	17	13	76 %	14	12	86 %	
	FOURCHAMBAULT LP P. Bérégovoy	15	12	80 %	15	12	80 %	
	CHALON/SAÔNE LP des Métiers du Transport	14	13	93 %	15	14	93 %	
	JOIGNY LP Louis Davier	14	10	71 %	18	16	89 %	
CAP Conduite routière	LONGVIC CFA-TL / AFT	14	13	93 %	14	12	86 %	85 %
CAP Vendeur magasinier en Pièces de Rechanges et Equipements Auto.	JOIGNY LP Louis Davier	8	5	63 %	6	6	100%	87 %
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	AUXONNE LP Prieur de la Côte d'Or							91 %

4.1.2 SITUATION GEOGRAPHIQUE DES FORMATIONS EDUCATION NATIONALE



4.2 LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS D'ENTREPRISE

4.2.1 FORMATIONS ENVISAGÉES ET SUIVIES EN 2008 PAR LES SALARIÉS D'ENTREPRISE

Répartition de l'effectif formé du secteur :

TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	AMB	TOUS
24%	27%	36%	34%	44%	67%	11%	27%

Estimation de la répartition des effectifs formés par secteur d'activité par rapport à l'effectif total :

TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	AMB	TOUS
52%	15%	1%	5%	19%	5%	3%	100%

Source : enquête AFT

4.2.2 FORMATIONS OBLIGATOIRES DES CONDUCTEURS : FIMO ET FCOS

4.2.2.1 Formations « FIMO » obtenues dans le cadre d'actions diplômantes ou qualifiantes

	CAP	BEP	Titre Professionnel
FIMO Marchandises	61	49	107
FIMO Voyageurs	4	-	97
TOTAL FIMO	318		

Source : Direction Régionale de l'Équipement- Année 2008

Détail des formations considérées : CAP Conduite routière pour le secteur « marchandises » et CAP Agent d'accueil et de conduite pour le secteur « voyageurs ». BEP Conduite et Service dans les Transports Routiers (marchandises), Titre professionnel de conducteur sur porteur (marchandises) et Titre professionnel de conducteur routier de voyageurs. Les résultats sont ceux des personnes ayant obtenu le diplôme ou le titre (et non des effectifs entrants).

4.2.2.2 Autres formations FIMO obtenues suite à un stage de formation spécifique

	FIMO Marchandises pour compte d'autrui	FIMO Marchandises compte propre	FIMO Voyageurs
TOTAL FIMO	720	174	96
<i>remarque : l'ensemble de ces formations FIMO ont été obtenues en centre agréé. Aucune FIMO n'a été réalisée par des moniteurs d'entreprises. Ces résultats sont ceux des personnes ayant satisfait aux tests d'évaluation finale, et ayant terminé leur formation au 31.12.2008</i>			

Source : Direction Régionale de l'Équipement- Année 2008

4.2.2.3 Bilan des formations FCOS marchandises et voyageurs

FCOS marchandises – compte d'autrui		FCOS marchandises à compte propre		FCOS voyageurs		FCO* voyageur	
Moniteur d'entreprise	en centre agréé	Moniteur d'entreprise	en centre agréé	Moniteur d'entreprise	en centre agréé	Moniteur d'entreprise	en centre agréé
1520	1787	48	749	69	70	0	19

Source : Direction Régionale de l'Équipement- Année 2008

* FCO : à partir du 10 septembre 2008

4.2.3 AUTRES FORMATIONS DES SALARIES D'ENTREPRISES

	Contrat de professionnalisation	Droit Individuel à la Formation (DIF)	Période de professionnalisation	dans le cadre du plan des – 10 salariés	dans le cadre du plan des + 10 salariés
Nombre de bénéficiaires	94	367	120	331	1918
résultats nationaux	7471	8723	5211	10 700	74095
% par rapport au national *	1,3 %	4,2 %	2,3 %	3,1 %	2,6 %

Source : OPCA Transport

* par de ces dispositifs en Bourgogne par rapport ces mêmes dispositifs vus à l'échelon national.
On peut remarquer la part faible des contrats de professionnalisation réalisés par la branche en Bourgogne. Pour information,
sur ce type de dispositifs, la région se positionne dans les 5 dernières régions utilisatrices de ce dispositif.

5- LES DONNÉES NATIONALES EMPLOI-FORMATION

Estimation 2008 – Prévision à moyen terme (2015)

Préambule :

Le présent document reprend les éléments présentés lors de la Conférence de presse de mars 2009 ainsi que des informations issues des tableaux de bord régionaux et national de l'emploi et de la formation.

L'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL) a présenté, au cours de sa Conférence de presse annuelle le 13 mars 2009, ses estimations au titre de l'année 2008 et des perspectives à moyen terme (7 ans).

Alors que 2009 s'annonce une année faite de changements liés à une situation économique très difficile, la Commission nationale paritaire de l'emploi et de la formation professionnelle des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (CNPE) a choisi de se tourner vers l'avenir.

Les éléments d'information présentés par la CNPE sont obtenus dans le cadre d'une enquête menée directement auprès d'entreprises et d'établissements de toute taille dans l'ensemble des activités entrant dans le champ d'application de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Pour l'exercice en cours, 2 682 questionnaires ont été exploités, regroupant 64 935 salariés. Ainsi, l'enquête porte sur 7,4 % des établissements et 10,6 % des salariés de la branche conventionnelle.

L'EMPLOI

1. Données générales et régionales

La Branche conventionnelle représente 613 631 emplois au 01/01/2008, soit une hausse de +3.4 % par rapport au 01/01/2007 (593 677 emplois selon les statistiques de l'UNEDIC ajustées pour tenir compte de "l'effet codes NAF"¹) après une progression de +2% en 2006.

Cette estimation est le fruit d'une moyenne entre les différentes régions, certaines affichant des hausses d'effectifs sensibles :

- Centre, Nord Pas de Calais: +5.2 %,
- Aquitaine : +4.8%
- Picardie : +4.5%

tandis que dans d'autres régions la hausse est un peu plus limitée

- Pays de la Loire : +3.9%
- Provence Alpes Côte d'Azur : +3.8%
- Bretagne, Champagne Ardenne : +3.5%
- Basse-Normandie : +3.3%.

L'Île de France, Rhône Alpes, l'Alsace et la Haute-Normandie affichent des pourcentages de croissance des effectifs pour 2007 de +2.9%.

Enfin les autres régions présentent des pourcentages d'évolution qui oscillent entre 2.8% et 1.6%.

- Lorraine : +2.8%
- Bourgogne : +2.6%
- Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées : +2.4%
- Franche Comté : +2.1%
- Limousin : +2.2%
- Poitou Charente : +1.8%
- Auvergne : +1.6%

¹ Certains codes d'activité NAF ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective

Les régions où les effectifs de la branche sont les plus importants (Ile de France, Rhône-Alpes et Paca) ne coïncident pas nécessairement avec celles dont les effectifs d'emplois de la convention collective représentent une part relativement importante du stock d'emploi total de l'économie régionale (Haute-Normandie, Picardie, Champagne-Ardenne).

Le nombre d'établissements avec salariés a augmenté de 2.1% entre le 01/01/2008 et le 01/01/2007, soit 36 135 établissements dont près de 78% sur l'activité « marchandises » (incluant le transport routier de marchandises, le déménagement, la location, les activités auxiliaires et la logistique).

Les créations d'établissements de la branche conventionnelle se sont globalement accrues de 1.5% entre le 01/01/2008 et le 01/01/2007, malgré la chute des créations d'établissements de transport sanitaire (-32%).

La taille moyenne des établissements de la branche conventionnelle augmente continûment. Désormais, 60% des établissements ont moins de 10 salariés (contre 70% dix ans auparavant).

Dans le même temps, l'emploi se concentre.

Ainsi au 01/01/2008, 44% des salariés travaillent dans des établissements d'au moins 50 salariés contre 37% dix ans plus tôt.

Concernant la répartition des emplois par famille professionnelle, la famille professionnelle Conduite concentre environ 70% des effectifs de la branche conventionnelle.

Dans les secteurs du transport sanitaire et du transport routier de voyageurs, la proportion d'emplois de conduite passe même à 87% et 82% des effectifs.

Entre 2007 et 2006, le nombre de conducteurs dans le transport a globalement augmenté de 3 % (4,2 % dans le secteur du transport de marchandises, 2.2% dans le secteur du transport de voyageurs et 3.8% dans le secteur du transport sanitaire).

Enfin, les effectifs ont sensiblement augmenté dans les familles ventes/achats (+10%) et manutention/magasinage (+8%).

Les embauches de conducteurs de moins de 26 ans ressortent à 18 452, 63,2% d'entre elles se faisant dans le secteur du transport routier de marchandises.

2. Données par indicateur

Une première observation des résultats de la consolidation nationale des indicateurs des Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle permet de faire différents constats d'ordre général, lesquels seront développés dans chaque tableau de bord régional. :

- la structure par âge des salariés continue de se modifier ; au cours des dix dernières années un glissement très net de la pyramide des âges vers les tranches d'âge supérieures s'est produit, alors qu'en 1997, la tranche d'âge des moins de 30 ans représentait 23% des effectifs, elle n'en représente plus que 17% au 01/01/2008 ;

- la part des cadres et agents de maîtrise ressort à 10 %.

90% des salariés de la branche conventionnelle ont un statut d'employé ou d'ouvrier (contre 57% au niveau de l'ensemble de l'économie d'après les exploitations de l'Enquête Emploi 2007, INSEE), du fait de la large prédominance de la famille conduite, et des métiers liés à l'exploitation et la manutention ;

- la répartition des salariés hommes/femmes continue d'évoluer, les femmes représentant dorénavant près de 18 % des salariés de l'ensemble des secteurs, ce pourcentage étant nettement supérieur dans le secteur du transport routier de voyageurs (26,8 %), dans le secteur des activités auxiliaires du transport (25,8 %) et surtout dans le secteur du transport sanitaire (42,3 %) ;

- la part des emplois à temps partiel est stable et chiffrée à 8,1 % des emplois.

Dans les secteurs de transport de personnes (TRV et TRS), les emplois à temps partiel se trouvent dans la famille Conduite de véhicules, en effet, 37,2 % des emplois de conduite du secteur du TRV sont à temps partiel (12 % dans le secteur du transport sanitaire) ;

- après avoir fortement baissé depuis 1998 (44.6 % des embauches), le recours au contrat de travail à durée déterminée se stabilise (25.9 %) tout en connaissant une nouvelle baisse importante dans le secteur du déménagement. Ce recours au CDD concerne toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Il convient de noter également que le pourcentage de contrats à durée déterminée transformés en contrats à durée indéterminée subit cette année une baisse (4,5 % contre 6,4 %) probablement imputable aux perspectives économiques incertaines ; 25,5 % des contrats à durée déterminée ont une durée inférieure à 1 mois ;

- comme en 2006, 17% des établissements interrogés déclarent avoir eu recours à l'intérim. Selon la DARES, environ 28 000 intérimaires en équivalent temps plein ont travaillé dans la branche conventionnelle en 2007.

3. Prospective

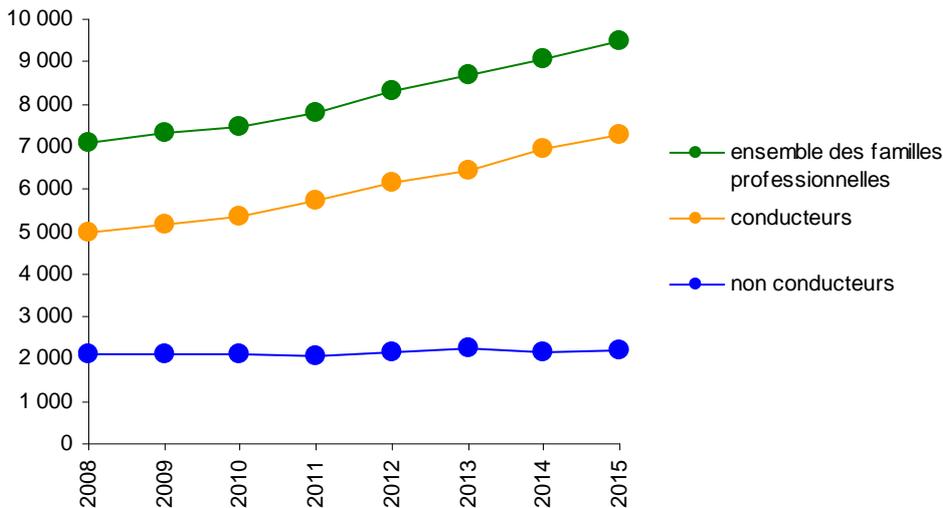
La CNPE estime que l'évolution des effectifs de la branche conventionnelle a été proche d'un taux de croissance de +0.8% au cours de l'année 2008, ce qui porterait les effectifs à 618 600 salariés fin 2008.

- **A moyen terme**

La démarche prospective de l' OPTL a été formalisée à partir de l'analyse d'études prospectives nationales et européennes (tous secteurs), et d'entretiens avec des experts (CEREQ, Centre d'Analyse Stratégique, DARES, MEEDDAT), qui ont d'ailleurs été invités en 2008 à se joindre à certaines des réunions du comité de pilotage OPTL. Des projections de départs à la retraite à l'horizon 2015 ont d'abord été construites, sur la base d'une exploitation des résultats de l'Enquête Tableau de bord. La mise en œuvre de techniques quantitatives, et le recueil de statistiques complémentaires, ont ensuite permis d'avancer des projections d'effectifs et de recrutements, en particulier pour l'activité Marchandises, sur la base de scénarios.

Marchandises (secteurs TRM+DEM+LOC+AUX+PRL)

Projections de départs à la retraite dans l'activité Marchandises

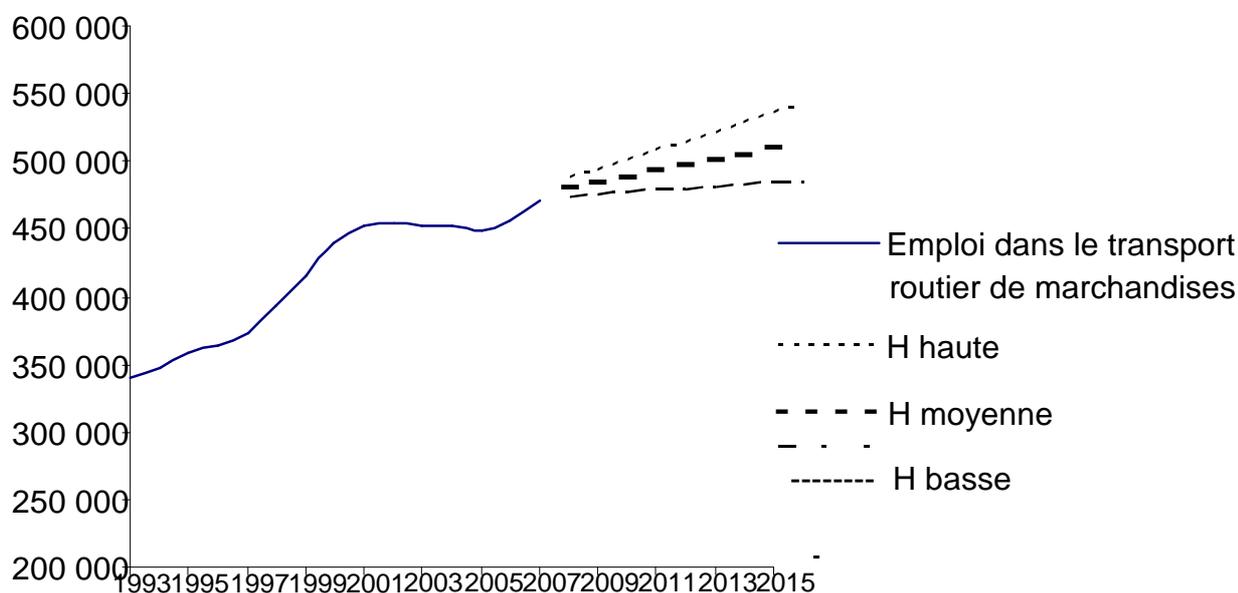


Les projections de départs en retraite à l'horizon 2015 s'appuient sur la structure par âge des salariés de l'Enquête Tableau de bord réalisée en 2007. Les projections ont été établies en faisant glisser les pyramides des âges dans le temps, et en émettant l'hypothèse que les probabilités de départ et de recrutement à chaque âge restent constantes dans le temps, ce qui signifie une certaine stabilité des comportements individuels, notamment vis-à-vis de l'utilisation du dispositif de Congé de Fin d'Activité (CFA) par les potentiels bénéficiaires.

L'allure des pyramides des âges explique que les départs en retraite dans l'activité Marchandises (y compris secteur du déménagement, activités auxiliaires, loueurs et prestataires logistiques) devraient croître rapidement dans les prochaines années.

Projection des effectifs d'emploi de l'activité Marchandises

Des effectifs salariés estimés entre 480 000 et 535 000 à l'horizon 2015



La croissance des effectifs dans les prochaines années va dépendre de l'évolution de la demande de transport et des éventuels gains de productivité. Les projections des effectifs d'emploi dans l'activité Marchandises ont été déclinées selon trois scénarios :

Scénario 1 (H haute)

Il repose lui-même sur deux hypothèses :

- Hypothèse 1 : les tonnes-kilomètres annuels augmentent deux fois moins rapidement sur la période 2008-2015 que sur la période 1993-2007 (soit un taux de croissance annuel moyen de la demande de transport de 1,7% conforme correspondant à la fourchette haute des projections du MEEDDAT sur la période 2002-2025)
- Hypothèse 2 : la relation testée économétriquement entre tonnes-kilomètres, productivité (mesurée par une variable indicatrice du temps) et emploi est considérée comme stable

Il s'en suit un taux de croissance annuel moyen de l'emploi d'environ 1,3% dans ce scénario.

Scénario 2 (H moyenne)

Scénario intermédiaire entre H haute et H basse, soit un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 0,8%.

Scénario 3 (H basse)

Le taux de croissance annuel moyen de l'emploi dans le transport routier de marchandises de 0,3% (d'après les projections BIPE – Ministère de l'Education Nationale).

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2008, plus de 28 000 personnes ont préparé une formation diplômante ou qualifiante dans le transport-logistique. Environ 57% de ces effectifs se préparent à exercer dans la famille Conduite, 20% dans la famille professionnelle Exploitation-gestion et 15% dans la famille professionnelle Manutention-magasinage.

Plus de 186 000 personnes ont par ailleurs participé à une formation obligatoire dans les organismes de formation de la profession AFT-IFTIM et PROMOTRANS ou soutenus par la profession.

Au niveau des dispositifs de formation, on peut noter que la majorité des apprentis (58%) se tourne vers les familles professionnelles « Exploitation-gestion » et « Manutention- magasinage ». La branche conventionnelle a eu recours à 7471 contrats de professionnalisation et à 5211 périodes de professionnalisation.

Le DIF continue sa montée en charge dans la branche : 8723 salariés de la branche conventionnelle y ont eu accès en 2008. Concernant la VAE, l'OPCA Transports a financé 48 actions de VAE en 2008 et les organismes de formation de la profession ont accompagné 144 candidats dans une démarche de VAE. Sur l'ensemble des titres professionnels en transport-logistique, le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi recense 380 candidats à la VAE en 2007.

Enfin, plus de mille tuteurs, toutes catégories confondues, ont été formés en 2008 pour les entreprises de la branche conventionnelle.

ANNEXE 1 - Détail des codes NAF relevant de la CCNT

4939 A (602 B) Transports routiers réguliers de voyageurs

Cette classe comprend :

- ❖ le transport interurbain de voyageurs par autocars, sur des lignes et selon des horaires déterminés, même à caractère saisonnier.
- ❖ le ramassage scolaire ou le transport de personnel.

4939 B (602 G) Autres transports de voyageurs

Cette classe comprend :

- ❖ l'organisation d'excursions en autocars,
- ❖ les circuits touristiques urbains par car,
- ❖ la location d'autocars (avec conducteur) à la demande.

4941 B (602 L) Transports routiers de marchandises de proximité

Cette classe comprend :

- ❖ le transport routier à caractère urbain ou de proximité, consistant à enlever ou à livrer des marchandises emballées ou non lors de déplacements de courte durée.
- ❖ la livraison de béton prêt à l'emploi,
- ❖ la collecte du lait à la ferme.

4941 A (602 M) Transports routiers de marchandises interurbains

Cette classe comprend :

- ❖ le transport routier de marchandises, régulier ou non, interurbain, sur longue distance et international ; y entre le transport lourd, en vrac, par conteneurs, hors gabarit, etc.

4942 Z (602 N) Déménagement

Cette classe comprend :

- ❖ le déménagement de mobilier de particuliers, de bureaux, d'ateliers ou d'usines, qu'il soit international, interurbain, intra urbain ou dans un même immeuble ou site.
- ❖ le garde-meubles,
- ❖ la livraison de meubles et équipements ménagers avec déballage ou installation.

4941 C (602 P) Location de camion avec conducteur

Cette classe comprend :

- ❖ la location de camions et camionnettes avec conducteur.

5210 B (631 E) Entreposage non frigorifique

Cette classe comprend les activités des entreprises exerçant à titre principal, pour le compte de tiers, une activité de prestations logistiques sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas et qui leur sont confiées.

5229 A (634 A) **Messagerie, fret express**

Cette classe comprend :

- ❖ la collecte d'envois multiples (groupage) de moins de 3 tonnes groupés sur des quais pour constituer des chargements complets aptes à remplir des véhicules de transport pour dégroupage au quai du centre réceptionnaire et livraison au domicile du destinataire,
- ❖ le fret express de marchandises.

5229 B (634 B) **Affrètement**

Cette classe comprend :

- ❖ l'affrètement terrestre, maritime et aérien (ou une combinaison de ces moyens) qui consiste à confier des envois sans groupage préalable à des transporteurs publics.

5229 B (634 C) **Organisation des transports internationaux**

Cette classe comprend :

- ❖ l'organisation logistique des transports de marchandises en provenance ou à destination du territoire national, ou international, par tous les modes de transports appropriés,
- ❖ le transit terrestre, maritime ou aérien,
- ❖ les activités de commissionnaire en douane.

5320 Z (641 C) **Autres activités de courrier**

Cette classe comprend :

- ❖ les activités postales autres que celles exercées par « La Poste »,
- ❖ l'acheminement du courrier (lettres et colis), généralement en express,
- ❖ les activités des coursiers urbains et taxis marchandises.

7712 Z (712 A) **Location d'autres matériels de transport terrestre (partie)**

Est prise en compte, dans cette classe, uniquement la location de véhicules industriels sans chauffeur.

8010 Z (746 Z) **Enquêtes et sécurité**

Sont prises en compte, dans cette classe, uniquement les activités de transports de fonds et valeurs.

8690 A (851 J) **Ambulances**

Cette classe comprend :

- ❖ le transport des malades par ambulance.
- ❖ l'activité des ambulances de réanimation.

ANNEXE 2 - Les familles professionnelles

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise, c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.

DIRECTION :

Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié), et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.

GESTION :

Emplois relevant des services généraux de l'entreprise

FINANCES / COMPTABILITE :

Emplois liés à la gestion comptable et financière de l'entreprise.

PERSONNEL / FORMATION :

Emplois relevant des fonctions personnel et formation

ADMINISTRATION :

Emplois administratifs relevant des services généraux de l'entreprise.

INFORMATIQUE :

Emplois liés aux activités d'informatique de gestion.

VENTES / ACHATS :

Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.

TECHNIQUES D'EXPLOITATION :

Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les une et les autres propres aux activités du transport.

MANUTENTION / MAGASINAGE :

Emplois liés aux opérations de manutention, de stockage et de magasinage.

CONDUITE DE VEHICULES :

Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.

TRANSPORT DE PERSONNES :

* 1^{er} groupe : Emplois caractérisés à la fois par des déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.

* 2^e groupe : Emplois autres que ceux relevant du 1^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc.)

TRANSPORT DE MARCHANDISES :

* 1^{er} groupe : Emplois pour lesquels la conduite est prédominante.

* 2^e groupe : Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.

* 3^e groupe : Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc.)

MAINTENANCE DES VEHICULES :

Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier)

INTERPROFESSIONNEL :

Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc.)

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	1
AVANT-PROPOS	2
1 <i>LE CHAMP D'ACTIVITÉ</i>	2
2 <i>LES SOURCES UTILISÉES</i>	3
3 <i>LA REPRÉSENTATIVITÉ</i>	3
POURQUOI UN TABLEAU DE BORD RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION ?	4
1- LES ÉTABLISSEMENTS	6
1.1 <i>SITUATION AU 01/01/2008</i>	6
1.2 <i>RÉPARTITION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR AGRÉGÉ D'ACTIVITÉ</i>	6
1.3 <i>RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR AGRÉGÉ ET CLASSE DE TAILLE</i>	8
1.4 <i>RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR DÉPARTEMENT</i>	9
1.5 <i>RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR DÉPARTEMENT ET PAR SECTEUR AGRÉGÉ</i>	10
1.6 <i>SITUATION DE LA RÉGION PAR RAPPORT AU NATIONAL</i>	11
2- LES EFFECTIFS SALARIÉS	14
2.1 <i>SITUATION AU 01/01/2008</i>	14
2.2 <i>RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR AGRÉGÉ</i>	14
2.3 <i>RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR AGRÉGÉ ET CLASSE DE TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS</i>	16
2.4 <i>RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR DÉPARTEMENT ET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ</i>	18
2.5 <i>ESTIMATION DE LA STRUCTURE PAR AGE DES SALARIÉS</i>	20
2.6 <i>REPARTITION DES SALARIES PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE</i>	25
2.7 <i>RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP</i>	28
2.8 <i>RÉPARTITION DES SALARIÉS (HOMMES ET FEMMES)</i>	29
2.9 <i>CONTRATS A TEMPS PARTIEL</i>	31
2.10 <i>ANCIENNETÉ DES SALARIÉS</i>	33
2.11 <i>SITUATION DE LA RÉGION PAR RAPPORT AU NATIONAL</i> :.....	36
3- L'EMPLOI	39
3.1 <i>ESTIMATION DES EMBAUCHES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ</i>	39
3.2 <i>ESTIMATION DES EMBAUCHES PAR FAMILLE PROFESSIONNELLE</i>	39
3.3 <i>ESTIMATION DES EMBAUCHES PAR TRANCHE D'ÂGE</i>	40
3.4 <i>ESTIMATION DES EMBAUCHES EN CDI</i>	41
3.5 <i>TAUX DE ROTATION DONT DÉPARTS ET MOTIFS</i>	42
3.6 <i>LES PERSPECTIVES D'EMPLOI</i>	44
3.7 <i>MARCHÉ DE L'EMPLOI</i>	45

3.8	<i>RECOURS A L'INTÉRIM</i>	49
4-	LA FORMATION	51
4.1	<i>LA FORMATION D'ACCES AU MÉTIER</i>	51
4.2	<i>LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS D'ENTREPRISE</i>	52
5-	LES DONNÉES NATIONALES EMPLOI-FORMATION	55
	L'EMPLOI	55
	LA FORMATION PROFESSIONNELLE	59
	ANNEXE 1 - Détail des codes NAF relevant de la CCNT	60
	ANNEXE 2 - Les familles professionnelles	62
	TABLE DES MATIERES	64